



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 7 AVRIL 2025

155<sup>ème</sup> séance

### ORDRE DU JOUR

#### Approbation du compte-rendu du CA n°153 du 10/03/2025

- ✓ 2025-155-01      **Budget Primitif 2025**
- ✓ 2025-155-02      **Ouverture et modification d'AP/AE**
- ✓ 2025-155-03      **Individualisation des crédits des dotations annuelles d'investissements de la Collectivité de Corse**
- ✓ 2025-155-04      **Renouvellement de la Ligne de Trésorerie**
- ✓ 2025-155-05      **Contrat de concession du service public d'eau potable de la Communauté des Communes Lisula – Balagna : Avenant n°3**
- ✓ 2025-155-06      **Remplacement du poste d'Agent Comptable de l'OEHC**
  
- ✓ **Questions diverses**

# OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 7 AVRIL 2025

155<sup>ème</sup> séance

### PV DE DELIBERATION N° 2025-155-01

Objet : Budget Primitif 2025

<p><u>12 Administrateurs présents :</u> <u>Mmes et MM.</u> <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> <u>BIANCHI Paul</u> <u>CAMPANA Françoise</u> <u>COLOMBANI Joseph</u> <u>FILIPPI Petru Antone</u> <u>GIABICONI Jean-Charles</u> <u>LANGIANNI Stella-Maria</u> <u>LUIGGI Ange-Noël</u> <u>MOSCA Paula</u> <u>ROCCHI Maxime</u> <u>RUTILI Christian</u> <u>VANNI Hyacinthe</u></p>	<p><u>8 Administrateurs absents ayant donné pouvoir :</u> <u>Mmes et MM.</u> <u>DENSARI Frédérique à CAMPANA Françoise</u> <u>FRANCISI Lisa à MOSCA Paula</u> <u>GASTAUD Jean-Philippe à LANGIANNI Stella-Maria</u> <u>GERONIMI Jean-Baptiste à BIANCHI Paul</u> <u>MAESTRINI Ange à ROCCHI Maxime</u> <u>MAUPERTUIS M.-A. à CHIARELLI-LUZI Vannina</u> <u>PANZANI Jean-Paul à GIABICONI Jean-Charles</u> <u>POZZO DI BORGO Louis à FILIPPI Petru Antone</u></p> <p><u>14 Administrateurs absents :</u> <u>Mmes et MM.</u> <u>BENEDETTI Paul-Félix</u> <u>COGNETTI-TURCHINI Catherine</u> <u>GIUDICELLI Charles</u> <u>LUCCHINI Jean-Jacques</u> <u>LUCIANI Saveriu</u> <u>LUIGGI NICROSI Sébastien</u> <u>MARIOTTI Marie-Thérèse</u> <u>MARTINI Franck</u> <u>MELA Georges</u> <u>MONDOLONI Jean-Martin</u> <u>POLI Antoine</u> <u>PROFIZI Jean-Noël</u> <u>SAVELLI Jean-Michel</u> <u>VALDRIGHI Hervé</u></p>
--	---

Le Conseil d'Administration,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M.4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux du secteur public local,

VU la délibération n°2025-154-01 du 31 mars 2025 relative à la tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2025,

SUR rapport du Directeur de l'OEHC,

après en avoir délibéré

**ARTICLE UNIQUE :**

ADOpte le Budget Primitif 2025, par chapitre au niveau des deux sections, tel que présenté dans le document joint à la présente délibération et comportant les inscriptions de crédits suivantes :

		Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	Crédits inscrits	41.510.000	42.060.000
	Excédent prévisionnel	550.000	
	Total de la section	42.060.000	42.060.000
Section d'investissement	Total de la section	21.375.000	21.375.000
TOTAL DU BUDGET PRIMITIF 2025		63.435.000	63.435.000

APPROUVE les projections décrites au rapport en termes de mouvements d'effectifs et FIXE les plafonds d'emplois en CDI au 31 décembre 2025 à 215 postes budgétaires.

APPROUVE, à la suite de la demande formulée par l'Association Sportive des Personnels de l'OEHC, le versement d'une participation financière de 3.000 euros en vue de permettre le développement de l'activité « Tennis » au sein de l'établissement,

DONNE mandat au Directeur pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à la mise en œuvre du Budget Primitif 2025.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Bastia, le 07/04/2025

La Présidente



Mme Vannina CHIARELLI-LUZI

**COLLECTIVITE DE CORSE**

Poste Comptable de :

**OFFICE D'EQUIPEMENT  
HYDRAULIQUE DE CORSE**

Numéro SIRET : 330 432 642 00016

**Budget Primitif**

**ANNEE 2025**

**SOMMAIRE**

Pages		Jointes	Sans objet
	<b>I. Informations générales</b>		
p.1	Modalités de vote du budget		
	<b>II. Présentation générale du budget</b>		
p.2	A1 – Vue d’ensemble – Sections		
p.3	A2 – Vue d’ensemble – Section d’exploitation – Chapitres		
p.4	A3 – Vue d’ensemble – Section d’investissement – Chapitres		
p.5	B1 – Balance générale du budget – Dépenses		
p.6	B2 – Balance générale du budget – Recettes		
	<b>III. Vote du budget</b>		
p.7-9	A1 –Section d’exploitation – Détail des dépenses – Articles		
p.10-11	A2 –Section d’exploitation – Détail des recettes – Articles		
p.12-13	B1 –Section d’investissement – Détail des dépenses		
p.14-15	B2 –Section d’investissement – Détail des recettes		
p.16	B3 – Opérations d’équipement – Détail des chapitres et articles		
	<b>IV. Annexes</b>		
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
p.17	A1.1 - État de la dette – Détail des crédits de trésorerie	x	
p.18-19	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	x	
p.20	A1.3 - État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	x	
p.21	A1.4 - État de la dette - Typologie de la répartition de l’encours	x	
p.22-23	A1.5 - État de la dette – Détail des opérations de couverture	x	
p.24	A1.6 - État de la dette – Autres dettes	x	
p.25	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	x	
p.25	A3.1 - État des provisions et des dépréciations	x	
p.26	A3.2 - Étalement des provisions	x	
p.27	A4.1 - Équilibre des opérations financières – Dépenses	x	
p.28	A4.2 - Équilibre des opérations financières – Recettes	x	
	A5.1.1 – État de ventilation dépenses et recettes services d’eau et d’assainissement - Exploitation (1)		x
	A5.1.2 – État de ventilation dépenses et recettes services d’eau et d’assainissement - Investissement (1)		x
	A5.2.1 – État de ventilation dép. et rec. services assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		x
	A5.2.2 – État de ventilation dép. et rec. services assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		x
p.29	A6 - État des charges transférées	x	
p.29	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	x	
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
p.30	B1.1 - État des emprunts garantis par la régie	x	
p.31	B1.2 – Calcul du ratio d’endettement	x	
p.32	B1.3 – Subventions versées dans le cadre du vote du budget	x	
p.33	B1.4 - État des contrats de crédit-bail	x	
p.33	B1.5 - État des contrats de partenariat public-privé	x	
p.33	B1.6 - État des autres engagements donnés	x	
p.34	B1.7 - État des engagements reçus	x	
p.35-37	B2.1 - État des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	x	
p.38-40	B2.2 - État des autorisations d’engagement et des crédits de paiement afférents	x	
	<b>C - Autres éléments d’informations</b>		
p.41	C1.1 - État du personnel au 1/1/2025	x	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		x
p.42	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	x	
p.42	C3 –Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	x	
	<b>D - Arrêté et signatures</b>		
p.43	D - Arrêté et signatures		

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d’établir un budget unique pour leurs services de distribution d’eau potable et d’assainissement dans les conditions fixées par l’article L. 2224-6 du CGCT. Ils n’existent qu’en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l’autonomie financière et de la personnalité morale.

**I. INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation.
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement ;
- ~~avec ou~~ sans les chapitres "opérations d'équipements" de l'état III B 3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement"

III - Les provisions sont (3) :

- semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne pour mémoire) s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V. Le présent budget a été voté (5) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Rayer la mention inutile

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	42 060 000,00	42 060 000,00
<b>O</b>			
<b>T</b>			
<b>E</b>			
+		+	+
<b>R</b>	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
<b>E</b>			
<b>P</b>			
<b>O</b>			
<b>R</b>	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	0,00	0,00
<b>T</b>			
<b>S</b>			
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		42 060 000,00	42 060 000,00

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	21 375 000,00	21 375 000,00
<b>O</b>			
<b>T</b>	(y compris les comptes 1064 et 1068)		
<b>E</b>			
+		+	+
<b>R</b>	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
<b>E</b>			
<b>P</b>			
<b>O</b>			
<b>R</b>	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	0,00
<b>T</b>			
<b>S</b>			
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		21 375 000,00	21 375 000,00

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	63 435 000,00	63 435 000,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

en date du 07/04/2025 ; REFERENCE ACTE : 202515501

**H. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	Total (=RAR + Vote)
011	Charges à caractère général	19 750 000,00		19 900 000,00	19 900 000,00	19 900 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 870 000,00		16 850 000,00	16 850 000,00	16 850 000,00
014	Atténuation de produits					
65	Autres charges de gestion courante	520 000,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>37 140 000,00</b>		<b>36 880 000,00</b>	<b>36 880 000,00</b>	<b>36 880 000,00</b>
66	Charges financières	265 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
67	Charges exceptionnelles	200 000,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations (4)	3 035 000,00		3 050 000,00	3 050 000,00	3 050 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues	1 000 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>41 640 000,00</b>		<b>40 630 000,00</b>	<b>40 630 000,00</b>	<b>40 630 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	200 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	960 000,00		880 000,00	880 000,00	880 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (6)					
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>1 160 000,00</b>		<b>1 430 000,00</b>	<b>1 430 000,00</b>	<b>1 430 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>42 800 000,00</b>		<b>42 060 000,00</b>	<b>42 060 000,00</b>	<b>42 060 000,00</b>

+

**D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES****42 060 000,00****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	Total (=RAR + Vote)
013	Atténuation de charges	2 155 000,00		2 300 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	24 520 000,00		24 950 000,00	24 950 000,00	24 950 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	9 775 000,00		9 585 000,00	9 585 000,00	9 585 000,00
75	Autres produits de gestion courante	75 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>36 525 000,00</b>		<b>36 880 000,00</b>	<b>36 880 000,00</b>	<b>36 880 000,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	72 633,84		30 000,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 815 000,00		5 050 000,00	5 050 000,00	5 050 000,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>41 412 633,84</b>		<b>41 960 000,00</b>	<b>41 960 000,00</b>	<b>41 960 000,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (6)					
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>100 000,00</b>		<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>41 512 633,84</b>		<b>42 060 000,00</b>	<b>42 060 000,00</b>	<b>42 060 000,00</b>

+

**R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**

=

**TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES****42 060 000,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (11)**

**1 330 000,00**

(1) Cf. I – Modalités de vote.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

**II. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE****II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	Total (=RAR + Vote)
20	Immobilisations incorporelles	780 000,00		1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
21	Immobilisations corporelles	495 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	19 300 000,00		18 450 000,00	18 450 000,00	18 450 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>20 575 000,00</b>		<b>20 650 000,00</b>	<b>20 650 000,00</b>	<b>20 650 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	590 000,00		610 000,00	610 000,00	610 000,00
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	100 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>690 000,00</b>		<b>625 000,00</b>	<b>625 000,00</b>	<b>625 000,00</b>
4581	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>21 265 000,00</b>		<b>21 275 000,00</b>	<b>21 275 000,00</b>	<b>21 275 000,00</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	280 000,00				
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>380 000,00</b>		<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>21 645 000,00</b>		<b>21 375 000,00</b>	<b>21 375 000,00</b>	<b>21 375 000,00</b>

+	<b>D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
---	---	--

=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>21 375 000,00</b>
---	---	----------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	Total (=RAR + Vote)
13	Subventions d'investissement	14 700 000,00		19 925 000,00	19 925 000,00	19 925 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 027 521,73		20 000,00	20 000,00	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
23	Immobilisations en cours					
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>19 727 521,73</b>		<b>19 945 000,00</b>	<b>19 945 000,00</b>	<b>19 945 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
27	Autres immobilisations financières					
<b>Total des recettes financières</b>						
4582	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>19 727 521,73</b>		<b>19 945 000,00</b>	<b>19 945 000,00</b>	<b>19 945 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	960 000,00		880 000,00	880 000,00	880 000,00
041	Opérations patrimoniales	280 000,00				
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 440 000,00</b>		<b>1 430 000,00</b>	<b>1 430 000,00</b>	<b>1 430 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>21 167 521,73</b>		<b>21 375 000,00</b>	<b>21 375 000,00</b>	<b>21 375 000,00</b>

+	<b>R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
---	---	--

=	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>21 375 000,00</b>
---	---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)</b>	<b>1 330 000,00</b>
--	---------------------

(1) Cf. I – Modalités de vote.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget supplémentaire + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	Total
011	Charges à caractère général	19 900 000,00		19 900 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 850 000,00		16 850 000,00
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	130 000,00		130 000,00
66	Charges financières	550 000,00		550 000,00
67	Charges exceptionnelles	110 000,00		110 000,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 050 000,00	880 000,00	3 930 000,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou destockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	40 000,00		40 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		550 000,00	550 000,00
<b>Dépenses d'exploitation - TOTAL</b>		<b>40 630 000,00</b>	<b>1 430 000,00</b>	<b>42 060 000,00</b>

+

<b>D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>42 060 000,00</b>
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		100 000,00	100 000,00
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	610 000,00		610 000,00
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement			710 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 600 000,00		1 600 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	600 000,00		600 000,00
22	Immobilisations recues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	18 450 000,00		18 450 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
4581	Opérations pour le compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	<i>Stocks</i>			
020	Dépenses imprévues	15 000,00		15 000,00
<b>Dépenses d'investissement - TOTAL</b>		<b>21 275 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>21 375 000,00</b>

+

<b>D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>21 375 000,00</b>
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
(2) Voir liste des opérations d'ordre.  
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.  
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».  
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget supplémentaire + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	Total
013	Atténuation de charges	2 300 000,00		2 300 000,00
60	Achats et variations de stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	24 950 000,00		24 950 000,00
71	Production stockée (ou destockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (7)			
74	Subventions d'exploitation	9 585 000,00		9 585 000,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00		45 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	30 000,00	100 000,00	130 000,00
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	5 050 000,00		5 050 000,00
79	Transferts de charges			
<b>Recettes d'exploitation - TOTAL</b>		<b>41 960 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>42 060 000,00</b>

+

<b>R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>42 060 000,00</b>
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement	19 925 000,00		19 925 000,00
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	20 000,00		20 000,00
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations recues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		880 000,00	880 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (5)			
39	Dépréciations des stocks et en-cours (5)			
4582	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section d'exploitation		550 000,00	550 000,00
<b>Recettes d'investissement - TOTAL</b>		<b>19 945 000,00</b>	<b>1 430 000,00</b>	<b>21 375 000,00</b>

+

<b>R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	
------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>21 375 000,00</b>
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

**III. VOTE DU BUDGET****III****SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap/ Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	19 750 000,00	19 900 000,00	19 900 000,00
60224	Fournitures de magasin	895 000,00	920 000,00	920 000,00
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	1 425 000,00	1 635 000,00	1 635 000,00
604	Achats d'études et prestations de services	150 000,00	130 000,00	130 000,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	6 545 000,00	6 855 000,00	6 855 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	400 000,00	320 000,00	320 000,00
6064	Fournitures administratives	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6066	Carburants	210 000,00	220 000,00	220 000,00
6068	Autres matières et fournitures	25 000,00	25 000,00	25 000,00
611	Sous-traitance générale	435 000,00	380 000,00	380 000,00
6132	Locations immobilières	78 000,00	88 000,00	88 000,00
6135	Locations mobilières	600 000,00	570 000,00	570 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6152	Entretien sur bien immobiliers	4 075 000,00	4 100 000,00	4 100 000,00
61551	Entretien des matériels roulant	190 000,00	120 000,00	120 000,00
61558	Entretien des autres biens mobiliers	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6156	Maintenance	180 000,00	170 000,00	170 000,00
6161	Assurances multirisques	300 000,00	300 000,00	300 000,00
6168	Autres assurances			
617	Études et recherches	650 000,00	600 000,00	600 000,00
618	Divers	40 000,00	35 000,00	35 000,00
6225	Indemnités comptables et régisseurs	10 000,00		
6226	Honoraires	122 000,00	100 000,00	100 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	65 000,00	52 000,00	52 000,00
6231	Annonces et insertions	35 000,00	25 000,00	25 000,00
6233	Foires et expositions			
6236	Catalogues et imprimés			
6237	Publications	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6238	Divers	35 000,00	25 000,00	25 000,00
6241	Transports sur achats	20 000,00	15 000,00	15 000,00
6248	Divers	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages et déplacements	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6256	Missions	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6257	Réceptions	20 000,00	25 000,00	25 000,00
6261	Frais d'affranchissement	95 000,00	95 000,00	95 000,00
6262	Frais de télécommunications	110 000,00	115 000,00	115 000,00
627	Services bancaires et assimilés	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6282	Frais de gardiennage	25 000,00	20 000,00	20 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	135 000,00	135 000,00	135 000,00
6287	Remboursement de frais			
6288	Autres	15 000,00	15 000,00	15 000,00
635111	Cotisation foncière des entreprises	50 000,00	50 000,00	50 000,00
635112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	70 000,00	20 000,00	20 000,00
63512	Taxes foncières	20 000,00	18 000,00	18 000,00
63513	Autres impôts locaux			
63514	Taxe sur les véhicules de société		1 000,00	1 000,00
6354	Droits d'enregistrement et timbre		1 000,00	1 000,00
6358	Autres droits			
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	2 360 000,00	2 360 000,00	2 360 000,00

**III. VOTE DU BUDGET****III****SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap/ Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 870 000,00	16 850 000,00	16 850 000,00
6312	Taxe d'apprentissage	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6333	Participation employeur à la F.P.C.	220 000,00	220 000,00	220 000,00
6334	Participation employeur à l'effort de construction	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	8 450 000,00	8 440 000,00	8 440 000,00
6412	Congés payés	120 000,00	100 000,00	100 000,00
6413	Primes et gratifications	2 920 000,00	2 870 000,00	2 870 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	10 000,00	40 000,00	40 000,00
6415	Supplément familial			
6451	Cotisations à l'URSSAF	2 950 000,00	2 950 000,00	2 950 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	760 000,00	830 000,00	830 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	680 000,00	680 000,00	680 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	60 000,00	50 000,00	50 000,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	60 000,00		
6472	Versement aux comités d'entreprise	140 000,00	140 000,00	140 000,00
6474	Versements aux autres œuvres sociales	260 000,00	290 000,00	290 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	80 000,00	80 000,00	80 000,00
648	Autres charges personnel			
014	Atténuation de produits			
65	Autres charges de gestion courante	520 000,00	130 000,00	130 000,00
6512	Droits d'utilisation – Informatique en nuage	23 000,00	20 000,00	20 000,00
6518	Autres	67 000,00	70 000,00	70 000,00
6531	Indemnités	20 000,00	30 000,00	30 000,00
6532	Frais de mission	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale			
6536	Frais de représentation des élus			
6541	Créances admises en non-valeur	95 000,00		
6542	Créances éteintes	305 000,00		
658	Charges diverses de gestion			
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>				
<b>(a) = (011+012+014+65)</b>		<b>37 140 000,00</b>	<b>36 880 000,00</b>	<b>36 880 000,00</b>
66	Charges financières (b)	265 000,00	550 000,00	550 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	130 000,00	300 000,00	300 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	15 000,00	100 000,00	100 000,00
6615	Intérêts créditeurs	120 000,00	150 000,00	150 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	200 000,00	110 000,00	110 000,00
6711	Intérêts moratoires			
6712	Pénalités, amendes fiscales			
6713	Dons, libéralités	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	170 000,00	100 000,00	100 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	27 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions (d) (9)	3 035 000,00	3 050 000,00	3 050 000,00
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	2 735 000,00	3 050 000,00	3 050 000,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	300 000,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (c) (10)			
695	Impôts sur les bénéfices			
022	Dépenses imprévues (f)	1 000 000,00	40 000,00	40 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>41 640 000,00</b>	<b>40 630 000,00</b>	<b>40 630 000,00</b>

**III. VOTE DU BUDGET****III****SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap/ Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00	550 000,00	550 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	960 000,00	880 000,00	880 000,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	960 000,00	880 000,00	880 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 160 000,00</b>	<b>1 430 000,00</b>	<b>1 430 000,00</b>
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 160 000,00</b>	<b>1 430 000,00</b>	<b>1 430 000,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>42 800 000,00</b>	<b>42 060 000,00</b>	<b>42 060 000,00</b>
---	----------------------	----------------------	----------------------

+

**RESTES A REALISER N-1 (7)**

+

**D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES****42 060 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie,

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice.

Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III. VOTE DU BUDGET****III****SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES****A2**

Chap/ Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	2 155 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	1 555 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
6459	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	600 000,00	600 000,00	600 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	24 520 000,00	24 950 000,00	24 950 000,00
701	Ventes de produits finis et intermédiaires	22 360 000,00	22 600 000,00	22 600 000,00
704	Travaux	450 000,00	600 000,00	600 000,00
706	Prestations de services	1 705 000,00	1 745 000,00	1 745 000,00
7085	Port,Frais accessoires facturé			
7087	Remboursements de frais	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7088	Autres produits des activités annexes			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	9 775 000,00	9 585 000,00	9 585 000,00
75	Autres produits de gestion courante	75 000,00	45 000,00	45 000,00
751	Redevances pour concession	40 000,00	10 000,00	10 000,00
752	Revenus des immeubles non affectés	35 000,00	35 000,00	35 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (013+70+73+74+75)</b>		<b>36 525 000,00</b>	<b>36 880 000,00</b>	<b>36 880 000,00</b>
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	72 633,84	30 000,00	30 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus			
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	50 000,00		
775	Produits des cessions d'éléments d'actifs			
778	Autres produits exceptionnels	22 633,84	30 000,00	30 000,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)	4 815 000,00	5 050 000,00	5 050 000,00
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	3 965 000,00	4 050 000,00	4 050 000,00
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	850 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
7875	Reprises sur prov pour charges exceptionnelles			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>41 412 633,84</b>	<b>41 960 000,00</b>	<b>41 960 000,00</b>

**III. VOTE DU BUDGET****III****SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES****A2**

Chap/ Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (5)			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>41 512 633,84</b>	<b>42 060 000,00</b>	<b>42 060 000,00</b>
---	----------------------	----------------------	----------------------

+

**RESTES A REALISER N-1 (7)**

+

**R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)**

=

**TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES****42 060 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie,

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice.

Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**III. VOTE DU BUDGET****III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap/ Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	780 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
2031	Frais d'études	550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
2033	Frais d'insertion	25 000,00	20 000,00	20 000,00
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés ...	205 000,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	495 000,00	600 000,00	600 000,00
2154	Matériel industriel	320 000,00	400 000,00	400 000,00
2155	Outillage industriel	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers	50 000,00	100 000,00	100 000,00
2182	Matériel de transport			
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	100 000,00	90 000,00	90 000,00
2184	Mobilier	20 000,00	5 000,00	5 000,00
22	immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	19 300 000,00	18 450 000,00	18 450 000,00
2313	Constructions	19 300 000,00	18 150 000,00	18 150 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours		300 000,00	300 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>20 575 000,00</b>	<b>20 650 000,00</b>	<b>20 650 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilés	590 000,00	610 000,00	610 000,00
1641	Emprunts en euro	580 000,00	600 000,00	600 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	10 000,00	10 000,00
1687	Autres dettes			
18	Comptes de liaison : affectation à ...			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
275	Dépôts et cautionnements			
020	Dépenses imprévues	100 000,00	15 000,00	15 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>690 000,00</b>	<b>625 000,00</b>	<b>625 000,00</b>
4581	Opérations pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.) (6)			
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>21 265 000,00</b>	<b>21 275 000,00</b>	<b>21 275 000,00</b>

**III. VOTE DU BUDGET****III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap/ Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
13918	Autres	100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations d'ordre patrimoniales (7)	280 000,00		
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>380 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>21 645 000,00</b>	<b>21 375 000,00</b>	<b>21 375 000,00</b>
---	----------------------	----------------------	----------------------

+

**RESTES A REALISER N-1 (8)**

+

**D001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****21 375 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III. VOTE DU BUDGET****III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap/ Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	14 700 000,00	19 925 000,00	19 925 000,00
1311	Etat et établissements publics nationaux	2 450 000,00	7 500 000,00	7 500 000,00
1312	Régions	12 250 000,00	12 225 000,00	12 225 000,00
1314	Communes			
1318	Autres		200 000,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	5 027 521,73	20 000,00	20 000,00
1641	Emprunts en euro	5 000 000,00		
165	Dépôts et cautionnements reçus	27 521,73	20 000,00	20 000,00
1687	Autres dettes			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>19 727 521,73</b>	<b>19 945 000,00</b>	<b>19 945 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
18	Comptes de liaison : affectation à ...			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
275	Dépôts et cautionnements			
<b>Total des recettes financières</b>				
4582	Opérations pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.) (5)			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>19 727 521,73</b>	<b>19 945 000,00</b>	<b>19 945 000,00</b>

**III. VOTE DU BUDGET****III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap/ Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation	200 000,00	550 000,00	550 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	960 000,00	880 000,00	880 000,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés ...	55 000,00	35 000,00	35 000,00
28131	Bâtiments	10 000,00	5 000,00	5 000,00
28154	Matériel industriel	170 000,00	150 000,00	150 000,00
28155	Outillage industriel	5 000,00	10 000,00	10 000,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	25 000,00	20 000,00	20 000,00
28182	Matériel de transport		20 000,00	20 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	80 000,00	30 000,00	30 000,00
28184	Mobilier	5 000,00	10 000,00	10 000,00
28238	Autres constructions	610 000,00	600 000,00	600 000,00
28253	Installations à caractère spécifique			
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>1 160 000,00</b>	<b>1 430 000,00</b>	<b>1 430 000,00</b>
041	Opérations patrimoniales (7)	280 000,00		
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>280 000,00</b>		

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>21 167 521,73</b>	<b>21 375 000,00</b>	<b>21 375 000,00</b>
---	----------------------	----------------------	----------------------

+

**RESTES A REALISER N-1 (8)**

+

**R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)**

=

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****21 375 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)**

LIBELLE :...

POUR VOTE (Chapitre)

Ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/	Restes à réaliser (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>			a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles	<b>Néant</b>				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d
13	Subventions d'investissement	<b>Néant</b>	
16	Emprunts et dettes assimilées		

<b>Besoin de financement = (a+b) – (c+d)</b>	
<b>Excédent de financement = (c+d) – (a+b)</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération. Et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de

l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.1</b>

### A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2025	Montant des tirages 2024	Montant des remboursements 2024		Encours restant dû au 01/01/2025
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
LTI 9623131152	02/11/2023	0,00		50 692,49	3 000 000,00	0,00
LTI 9624131056	15/04/2024	3 000 000,00	3 000 000,00	82 058,32	0,00	3 000 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>3 000 000,00</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>132 750,81</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>3 000 000,00</b>

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT)

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**

**A1.2**

**A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					<b>16 025 000,00</b>									
1641 Emprunts en euros (total)					16 025 000,00									
MON233354EUR	DEXIA CL	17/08/2005	25/08/2005	01/08/2006	4 125 000,00	C	Taux fixe 4.2% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.3%)	4,20	4,26	EUR	A	P	O	B-1
A29130Y3	CAISSE D'EPARGNE	19/12/2013	31/12/2013	25/04/2014	800 000,00	F	Taux fixe à 3.91 %	3,91	3,97	EUR	T	P	O	A-1
5M€-CDC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/07/2024	08/07/2024	01/10/2027	5 000 000,00	F	Taux fixe à 3.82 %	3,82	3,88	EUR	X	F	O	A-1
14396	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/12/2024	20/12/2024	01/07/2026	5 000 000,00	F	Taux fixe à 3.5 %	3,50	3,55	EUR	X	F	O	A-1
211579E	CAISSE D'EPARGNE	29/07/2020	29/07/2020	30/08/2021	1 100 000,00	F	Taux fixe à 0.73 %	0,73	0,73	EUR	M	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
<b>Total général</b>					<b>16 025 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2025											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>				<b>10 944 587,38</b>					<b>598 917,47</b>	<b>399 400,15</b>	<b>0,00</b>	<b>92 000,70</b>
1641 Emprunts en euros (total)				10 944 587,38					598 917,47	399 400,15	0,00	92 000,70
MON233354EUR	N		B-1	315 238,99	0,6	C	Taux fixe 4.2% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.3%)	4,26	315 238,99	13 423,93		
A29130Y3	N		A-1	275 781,19	4,07	F	Taux fixe à 3.91 %	3,97	60 848,31	9 898,09		1 517,37
5M€-CDC	N		A-1	5 000 000,00	2,75	F	Taux fixe à 3.82 %	3,88	0,00	237 158,33		47 219,44
14396	N		A-1	5 000 000,00	1,5	F	Taux fixe à 3.5 %	3,55	0,00	137 083,33		43 263,89
211579E	N		A-1	353 567,20	1,58	F	Taux fixe à 0.73 %	0,73	222 830,17	1 836,47		0,00
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>10 944 587,38</b>					<b>598 917,47</b>	<b>399 400,15</b>	<b>0,00</b>	<b>92 000,70</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

## A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2025 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>														
Barrière simple (B)														
MON233354EUR	DEXIA CL	4 125 000,00	315 238,99	1	20		Taux fixe 4.2% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.3%)	Taux fixe 4.2% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.3%)		Taux fixe 4.2% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.3%)	4,26	13 423,93		2,88
<b>TOTAL (B)</b>		<b>4 125 000,00</b>	<b>315 238,99</b>									<b>13 423,93</b>	<b>0,00</b>	<b>2,88</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>														
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 125 000,00</b>	<b>315 238,99</b>									<b>13 423,93</b>	<b>0,00</b>	<b>2,88</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

**A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	97,12%					
	Montant en euros	10 629 348 €					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	2,88%					
	Montant en euros	315 239 €					
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2025	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
<b>Taux fixe (total)</b>														
<b>Taux variable simple (total)</b>														
<b>Taux complexe</b>														
<b>Total</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	

NEANT

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.  
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.  
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).  
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>									
<b>Taux variable simple (total)</b>									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
<b>Total</b>						0,00	0,00		

NEANT

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES</b>	<b>A1.6</b>

**A1.6 - AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...] <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; display: inline-block; margin: 10px 0;"><b>NEANT</b></div>			

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A2 A3.1 A3.2</b>

### A2– AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>AMORTISSEMENT</b>	Seuil unitaire au-delà duquel il est procédé à l'immobilisation des biens : <b>500€ HT</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : <b>750€ HT</b> A partir de ce seuil, les immobilisations sont amorties sur les durées suivantes : - Logiciels : 3 ans - Progiciels : 5 ans - Véhicules : 5 ans - Camions et engins : 8 ans - Mobiliers : 10 ans - Matériels informatiques : 3 ans - Matériels de bureautique : 5 ans - Matériels techniques : 5 ans - Outillages : 5 ans - Bâtiments : 30 ans - Bâtiments légers : 15 ans - Agencements, aménagements et installations de bâtiment : 15 ans	<b>N°6/66 du 1/12/2009</b>  +  <b>N°2018-112-03 du 16/10/2018</b>

### A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitut.	Montant prév. provisions et dépréciations constituées au 1/1/N (3)	Montant prévisionnel total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Provisions pour risques et charges (2)						
Dépréciations (2)	0,00		895 834,19	895 834,19	0,00	895 834,19
- des immobilisations ...			895 834,19	895 834,19		895 834,19
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>895 834,19</b>	<b>895 834,19</b>	<b>0,00</b>	<b>895 834,19</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	3 050 000,00		3 650 176,55	6 700 176,55	4 050 000,00	2 650 176,55
Provisions pour litiges...			0,00	0,00		0,00
Provisions pour charges person.	1 550 000,00		2 158 746,00	3 708 746,00	1 485 000,00	2 223 746,00
Provisions pour renouv. des immos	1 500 000,00		1 491 430,55	2 991 430,55	2 565 000,00	426 430,55
Autres provisions pour risques et charges			0,00	0,00		0,00
Dépréciations (2)	0,00		1 121 040,71	1 121 040,71	1 000 000,00	121 040,71
- des comptes de tiers...			1 121 040,71	1 121 040,71	1 000 000,00	121 040,71
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>3 050 000,00</b>		<b>4 771 217,26</b>	<b>7 821 217,26</b>	<b>5 050 000,00</b>	<b>2 771 217,26</b>

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

(3) Correspond au solde prévisionnel au 31/12/2024 inscrit au BS 2024 (comptes non clôturés)

### A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

**NEANT**

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles (BS)	Vote (2)
AR CONTROLE DE LEGALITE : 02A-330432642-20250407-202515501-DE <b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b> en date du 07/04/2025 ; REFERENCE ACTE : 202515501		<b>725 000,00</b>	<b>725 000,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		610 000,00	610 000,00
1641	Emprunts en euros	600 000,00	600 000,00
165	Dépôts et cautionnements	10 000,00	10 000,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		115 000,00	115 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves [...]		0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves [...]		0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	100 000,00	100 000,00
020	Dépenses imprévues	15 000,00	15 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>725 000,00</b>			<b>725 000,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
AR CONTROLE DE LEGALITE : 02A-330432642-20250407-202515501-DE RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b en date du 07/04/2025 ; REFERENCE ACTE : 202515501		<b>1 430 000,00</b>	III <b>1 430 000,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA		0,00
10228	Autres fonds globalisés		0,00
26...	Participations et créances rattachées [...]	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières [...]	0,00	0,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>1 430 000,00</b>	<b>1 430 000,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges [...]		0,00
169	Primes de remboursement des obligations		0,00
26...	Participations et créances rattachées [...]		0,00
27...	Autres immobilisations financières [...]	0,00	0,00
28...	Amortissement des immobilisations [...]	880 000,00	880 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations [...]		0,00
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours [...]		0,00
481...	Charges à répartir plusieurs exercices [...]		0,00
021	Virement de la section d'exploitation	550 000,00	550 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>1 430 000,00</b>		0,00		1 430 000,00

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II 725 000,00
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV 1 430 000,00
<b>Solde</b>	V = IV – II (6) 705 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A6</b>
<b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A7</b>

### A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
Néant							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III).

### A7 - OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (1)

Date de la délibération :...../../....

Intitulé de l'opération.....									
N° de l'opération.....									
DEPENSES 4581					RECETTES 4582				
chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
<b>4581</b> + n° op.	<b>Néant</b>				<b>4582</b> + n° op. <b>040</b>	-Financement par le tiers			
						-Financement par d'autres tiers			
						-Financement par le service (contrepartie 6742)			
<b>040</b>	-Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				<b>041</b>	-Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + dépenses nouvelles votées Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + recettes nouvelles votées

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LE SERVICE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

**Néant**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1) + Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1) + Annuité nette de la dette de l'exercice (2) - Provisions pour garanties d'emprunts		
<b>TOTAL</b>		

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

**Néant**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

<b>Article (1)</b>	<b>Subventions (2)</b>	<b>Objet (3)</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de la subvention</b>
6713			Association Sportive des Personnels de l'OEHC	Association Sportive d'entreprise (ASE)	3.000 euros

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN -ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	
<b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.4</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.5</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.7</b>

**B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

**NEANT**

---

**B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

**NEANT**

---

**B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

**NEANT**

---

### B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)							
8028 Autres engagements reçus							
A l'exception de ceux reçus des entreprises							
2005	Garantie d'emprunt	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE	20 ans	Annuelle	4 125 000,00	315 238,99	315 238,99
2013	DSP Eau potable commune de COTI-CHIAVARI	COMMUNE DE COTI-CHIAVARI	12 ans				
2015	DSP Eau potable commune de ROGLIANU	COMMUNE DE ROGLIANU	12 ans				
2020	Concession Eau potable communes de LISULA, PIGNA, CURBARA, MUNTICELLU et SANTA RIPARATA DI BALAGNA	COMMUNAUTE DES COMMUNES LISULA BALAGNA	12 ans				
2022	DSP Eau potable Rive sud du Golfe d'AIACCIU	SIVOM DE LA RIVE SUD DU GOLFE D'AIACCIU	2,5 ans				
Engagements reçus des entreprises							
<b>TOTAL</b>					<b>4 125 000,00</b>	<b>315 238,99</b>	<b>315 238,99</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>
<b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

### B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP		Montant des AP			Montant des CP				
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	CP ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Dont sur N+1	Dont sur N+2 et ultérieurs
2017-03	Mise en conformité de la station de traitement d'eau potable de SARTENE	4 000 000,00		4 000 000,00	3 999 462,33	Opération soldée			
2017-05	Densification des réseaux et autres opérations hydrauliques - Tranche 2017	2 772 500,00		2 772 500,00	2 596 193,94	Opération soldée			
2018-01	Mise à niveau de la concession - Tranche 2018	1 140 000,00		1 140 000,00	1 107 042,67	32 000,00	957,33	957,33	0,00
2020-01	Extension et densification des réseaux et autres opérations hydrauliques - Tranche 2020	1 445 000,00		1 445 000,00	1 441 317,35	2 000,00	1 682,65	1 682,65	0,00
2020-03	Travaux de remplacement de vannes en galerie du Barrage d'ALISGIANI	3 085 000,00		3 085 000,00	3 083 900,65	Opération soldée			
2020-05	Amélioration du Système d'Information - 2ème tranche - Refonte des applicatifs de gestion financière	170 000,00		170 000,00	67 075,01	50 000,00	52 924,99	52 924,99	0,00
2020-06	Mise à niveau de la concession - Tranche 2020	1 235 000,00		1 235 000,00	1 233 050,84	1 000,00	949,16	949,16	0,00
2021-02	Déplacement et remplacement de canalisations - Tranche 2021	830 000,00		830 000,00	773 111,20	56 000,00	888,80		888,80
2021-04	Travaux de désenvasement du dispositif de prise-vidange du barrage d'ALISGIANI	5 570 000,00		5 570 000,00	5 561 678,03	8 000,00	321,97	321,97	0,00
2021-05	Travaux de confortement de la réserve de PERI - Maîtrise d'œuvre associée	380 000,00		380 000,00	138 948,74	120 000,00	121 051,26	121 051,26	0,00
2021-06	Rehausse et mise en conformité du barrage d'E COTULE - Maîtrise d'œuvre associée	800 000,00		800 000,00	185 711,66	400 000,00	214 288,34	214 288,34	0,00
2021-07	Mise en conformité barrage de FIGARI et étude de la rehausse - Maîtrise d'œuvre associée	450 000,00		450 000,00	177 754,07	130 000,00	142 245,93	142 245,93	0,00
2021-08	Projet SYSPROD - volet investissements	558 000,00		558 000,00	0,00		558 000,00		558 000,00
2021-09	Mise à niveau de la concession - Tranche 2021	1 450 000,00		1 450 000,00	1 240 567,79	209 000,00	432,21	432,21	0,00
2022-01	Remplacement de conduites Eternit en fonte grise secteur Plaine Orientale Sud	1 500 000,00		1 500 000,00	448 638,45	500 000,00	551 361,55	551 361,55	0,00
2022-02	Renforcement Conduite de remplissage TEPPE ROSSE Tranches 1 et 2	3 300 000,00		3 300 000,00	3 125 849,55	100 000,00	74 150,45	74 150,45	0,00
2022-04	Travaux remplacement Refoulement VERGAGHJOLA DN 600mm Antisanti (Tranche 2 - 3 km DN 600mm)	3 000 000,00		3 000 000,00	2 183 537,15	720 000,00	96 462,85	96 462,85	0,00
2022-06	Réalisation d'une nouvelle unité de pompage CALVI Bas	2 000 000,00		2 000 000,00	1 049 781,80	700 000,00	250 218,20	250 218,20	0,00
2022-07	Extension et densification des réseaux agricoles et autres opérations hydraul. - Tranche 2022	2 400 000,00		2 400 000,00	1 693 891,87	705 000,00	1 108,13	1 108,13	0,00
2022-08	Mise à niveau de la concession - Tranche 2022	1 140 000,00		1 140 000,00	714 478,61	425 000,00	521,39	521,39	0,00

(Suite)

N° ou intitulé de l'AP		Montant des AP			Montant des CP				
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	CP ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Dont sur N+1	Dont sur N+2 et ultérieurs
2022-09	Etudes préliminaires pour la réalisation de nouveaux ouvrages de stockage et de transfert (Ortolu, Vadina, Sud-Est, Aiacciu)	500 000,00	-200 000,00	300 000,00	90 661,16	50 000,00	159 338,84	100 000,00	59 338,84
2022-10	Rehausse et mise en conformité du barrage d'E COTULE - 1ère tranche de travaux	500 000,00		500 000,00	452 142,40	Opération soldée			
2022-11	Maillage en DN 600mm sur le site de TEPPE ROSSE 1	850 000,00		850 000,00	630 431,06	50 000,00	169 568,94	169 568,94	0,00
2022-12	Renouvellement de l'infrastructure des systèmes de réseaux, de virtualisation et de sauvegarde	160 000,00		160 000,00	139 587,00	Opération soldée			
2022-13	Désenvasement dispositif prise-vidange barrage d'Alisgiani - Installation des commandes de vantellerie	785 000,00		785 000,00	768 565,82	Opération soldée			
2023-02	Renforcement de la canalisation de prise du FIUMORBU - 4ème tranche	7 800 000,00		7 800 000,00	6 728 247,71	270 000,00	801 752,29	801 752,29	0,00
2023-03	Amélioration des transferts dans le SUD-EST - 2ème tranche SCUPETTU	7 000 000,00		7 000 000,00	0,00	200 000,00	6 800 000,00	4 000 000,00	2 800 000,00
2023-04	Rehausse du barrage de FIGARI - Maîtrise d'œuvre associée et études règlementaires et environnementales	750 000,00		750 000,00	150 414,89	100 000,00	499 585,11	200 000,00	299 585,11
2023-05	Confortement de la protection anti-batillage du parement amont du barrage de TEPPE ROSSE - Exécution d'études préliminaires	100 000,00		100 000,00	29 458,33	50 000,00	20 541,67	20 541,67	0,00
2023-06	Amélioration du Système d'Information - 4ème tranche - Refonte des applicatifs de gestion de la relation clients	200 000,00	300 000,00	500 000,00	55 515,00	250 000,00	194 485,00	194 485,00	0,00
2023-07	Travaux de confortement du parement amont du barrage de TEPPE ROSSE	1 500 000,00		1 500 000,00	0,00	500 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
2023-08	Sécurisation du talus à l'aval du barrage de FIGARI	720 000,00		720 000,00	713 428,17	Opération soldée			
2023-09	Renforcement de la canalisation de prise du FIUMORBU - 2ème tranche	8 700 000,00		8 700 000,00	3 000,00	300 000,00	8 397 000,00	4 000 000,00	4 397 000,00
2023-10	Mise en conformité du barrage de PERI	7 000 000,00		7 000 000,00	79 084,50	5 500 000,00	1 420 915,50	1 420 915,50	0,00
2023-11	Reconfiguration complète de la station de TEPPE ROSSE et équipements connexes	4 150 000,00		4 150 000,00	9 930,00	1 000 000,00	3 140 070,00	2 000 000,00	1 140 070,00
2023-12	Travaux de mise en conformité du barrage de FIGARI	5 300 000,00		5 300 000,00	741 886,51	2 400 000,00	2 158 113,49	2 158 113,49	0,00
2023-13	Extension et densification des réseaux et autres opérations hydrauliques - Tranche 2023	1 000 000,00	300 000,00	1 300 000,00	397 794,14	600 000,00	302 205,86	300 000,00	2 205,86
2023-14	Mise à niveau de la concession - Tranche 2023	1 150 000,00		1 150 000,00	349 168,41	600 000,00	200 831,59	200 831,59	0,00
2023-15	Déplacement et remplacement de canalisations - Tranche 2023	1 250 000,00	-50 000,00	1 200 000,00	559 622,46	640 000,00	377,54	377,54	0,00
2024-01	Desserte Ouest AIACCIU Tranche 1 Maillage DN600mm	1 500 000,00	-200 000,00	1 300 000,00	0,00	700 000,00	600 000,00	600 000,00	0,00
2024-02	Remise à niveau ozonation des UPEP d'E COTULE et CALVI	500 000,00	500 000,00	1 000 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	0,00
2024-03	Dotation du LABORATOIRE en matériels et équipements analytiques	300 000,00	-300 000,00	0,00	0,00	Opération soldée			
2025-01	Réalisation de la retenue de VADINA - Maîtrise d'œuvre associée et mesures ERC		1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	500 000,00	1 300 000,00	500 000,00	800 000,00

(Suite et fin)

N° ou intitulé de l'AP		Montant des AP			Montant des CP				
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	CP ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Dont sur N+1	Dont sur N+2 et ultérieurs
2025-02	Déplacement d'une canalisation d'eau brute préalablement à la construction du centre SYVADEC de MONTE		182 000,00	182 000,00	0,00	182 000,00	0,00		0,00
2025-03	Mise en œuvre 3,7km en Feeder 700mm SAN GHJULIANU		3 700 000,00	3 700 000,00	0,00	150 000,00	3 550 000,00	1 500 000,00	2 050 000,00
2025-04	Mise à niveau de la concession - Tranche 2024		705 000,00	705 000,00	0,00	200 000,00	505 000,00	505 000,00	0,00
2025-05	Renforcement des canalisations BRAVONA		13 000 000,00	13 000 000,00	0,00	50 000,00	12 950 000,00	5 000 000,00	7 950 000,00
2025-06	Remplacement de la vannerie de la réserve de GUAZZA		2 200 000,00	2 200 000,00	0,00	50 000,00	2 150 000,00	1 000 000,00	1 150 000,00
2025-07	Sécurisation alimentation eau potable NESSA		2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	50 000,00	1 950 000,00	1 000 000,00	950 000,00
2025-08	Nouveau périmètre d'irrigation Smart Eau VALLEE DU NIOLU - AMO associée et mesures ERC		500 000,00	500 000,00	0,00	50 000,00	450 000,00	250 000,00	200 000,00
2025-09	Nouveau périmètre d'irrigation Plaine du MARZULINU - AMO associée et mesures ERC		500 000,00	500 000,00	0,00	50 000,00	450 000,00	250 000,00	200 000,00
2025-10	Mise en conformité du barrage de l'ORTOLU - Etudes et maîtrise d'œuvre associées		500 000,00	500 000,00	0,00	50 000,00	450 000,00	150 000,00	300 000,00
2025-11	Mise en conformité du barrage de PADULA - Etudes et maîtrise d'œuvre associées		300 000,00	300 000,00	0,00	50 000,00	250 000,00	100 000,00	150 000,00
2025-12	Sectorisation des réseaux d'eau brute - Tranche 2025		500 000,00	500 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	0,00
2025-13	Mise à niveau de la concession - Tranche 2025		1 350 000,00	1 350 000,00	0,00	250 000,00	1 100 000,00	500 000,00	600 000,00
2025-14	Extension et densification des réseaux et autres opérations hydrauliques - Tranche 2025		1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	250 000,00	1 250 000,00	500 000,00	750 000,00
<b>TOTAUX :</b>		<b>88 940 500,00</b>	<b>29 087 000,00</b>	<b>118 027 500,00</b>	<b>42 720 929,27</b>	<b>20 000 000,00</b>	<b>55 037 351,04</b>	<b>30 680 262,43</b>	<b>24 357 088,61</b>

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP réalisés antérieurement et ouverts sur l'exercice.

## B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE		Montant des AE			Montant des CP				
		Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	CP ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Dont sur N+1	Dont sur N+2 et ultérieurs
2024-01	Fournitures de pièces destinées aux stocks de matériels hydrauliques	1 200 000,00		1 200 000,00	895 000,00	305 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-01	Fournitures de pièces destinées aux stocks de matériels hydrauliques		1 000 000,00	1 000 000,00		615 000,00	385 000,00	385 000,00	0,00
2024-02	Stock initial 2024	1 425 000,00		1 425 000,00	1 425 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025-02	Stock initial 2025		1 635 000,00	1 635 000,00		1 635 000,00	0,00	0,00	0,00
2024-03	Prestations d'analyses sous-traitées	250 000,00		250 000,00	150 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-03	Prestations d'analyses sous-traitées		150 000,00	150 000,00		30 000,00	120 000,00	120 000,00	0,00
2024-04	Travaux hydrauliques sous-traités	70 000,00		70 000,00	30 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2025-04	Travaux hydrauliques sous-traités		50 000,00	50 000,00		10 000,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2024-05	Fourniture d'eau, de gaz et d'électricité	10 000 000,00		10 000 000,00	6 245 000,00	3 755 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-05	Fourniture d'eau, de gaz et d'électricité		5 000 000,00	5 000 000,00		2 750 000,00	2 250 000,00	2 250 000,00	0,00
2024-06	Fournitures de produits chimiques	500 000,00		500 000,00	300 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-06	Fournitures de produits chimiques		400 000,00	400 000,00		150 000,00	250 000,00	250 000,00	0,00
2024-07	Fournitures d'entretien, administratives et diverses	600 000,00		600 000,00	475 000,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-07	Fournitures d'entretien, administratives et diverses		400 000,00	400 000,00		270 000,00	130 000,00	130 000,00	0,00
2024-08	Fourniture de carburant	350 000,00		350 000,00	210 000,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-08	Fourniture de carburant		300 000,00	300 000,00		80 000,00	220 000,00	220 000,00	0,00
2024-09	Travaux et prestations sous-traitées	800 000,00		800 000,00	435 000,00	365 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-09	Travaux et prestations sous-traitées		400 000,00	400 000,00		15 000,00	385 000,00	385 000,00	0,00
2024-10	Locations immobilières et charges locatives	150 000,00		150 000,00	80 000,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-10	Locations immobilières et charges locatives		50 000,00	50 000,00		20 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2024-11	Locations de matériel roulant	700 000,00		700 000,00	480 000,00	220 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-11	Locations de matériel roulant		400 000,00	400 000,00		230 000,00	170 000,00	170 000,00	0,00

(Suite)

N° ou intitulé de l'AE		Montant des AE			Montant des CP				
		Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	CP ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Dont sur N+1	Dont sur N+2 et ultérieurs
2024-12	Locations mobilières diverses	200 000,00		200 000,00	120 000,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-12	Locations mobilières diverses		100 000,00	100 000,00		40 000,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2024-13	Entretien des bâtiments, abords et ouvrages	2 000 000,00		2 000 000,00	1 375 000,00	625 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-13	Entretien des bâtiments, abords et ouvrages		1 000 000,00	1 000 000,00		775 000,00	225 000,00	225 000,00	0,00
2024-14	Renouvellement préventif et curatif des ouvrages	3 500 000,00		3 500 000,00	2 700 000,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-14	Renouvellement préventif et curatif des ouvrages		2 500 000,00	2 500 000,00		1 900 000,00	600 000,00	600 000,00	0,00
2024-15	Entretien des biens mobiliers	400 000,00		400 000,00	240 000,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-15	Entretien des biens mobiliers		150 000,00	150 000,00		10 000,00	140 000,00	140 000,00	0,00
2024-16	Redevances des contrats de maintenance	300 000,00		300 000,00	180 000,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-16	Redevances des contrats de maintenance		150 000,00	150 000,00		50 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2024-17	Primes d'assurances	500 000,00		500 000,00	300 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-17	Primes d'assurances		300 000,00	300 000,00		100 000,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2024-18	Études et recherches	1 000 000,00		1 000 000,00	650 000,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-18	Études et recherches		500 000,00	500 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00	0,00
2024-19	Services extérieurs divers	100 000,00		100 000,00	40 000,00	25 000,00	35 000,00	35 000,00	0,00
2025-19	Services extérieurs divers		50 000,00	50 000,00		10 000,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2024-20	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	300 000,00		300 000,00	200 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-20	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		100 000,00	100 000,00		55 000,00	45 000,00	45 000,00	0,00
2024-21	Publicité, publications, relations publiques	150 000,00		150 000,00	90 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-21	Publicité, publications, relations publiques		100 000,00	100 000,00		10 000,00	90 000,00	90 000,00	0,00
2024-22	Transports de biens et de personnes	70 000,00		70 000,00	35 000,00	15 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2025-22	Transports de biens et de personnes		30 000,00	30 000,00		10 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00

(Suite et fin)

N° ou intitulé de l'AE		Montant des AE			Montant des CP				
		Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes déliérations y compris N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	CP ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Dont sur N+1	Dont sur N+2 et ultérieurs
2024-23	Déplacements, missions et réceptions	300 000,00		300 000,00	190 000,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-23	Déplacements, missions et réceptions		100 000,00	100 000,00		85 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2024-24	Frais d'affranchissement	150 000,00		150 000,00	95 000,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-24	Frais d'affranchissement		100 000,00	100 000,00		40 000,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2024-25	Frais de télécommunications	200 000,00		200 000,00	110 000,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-25	Frais de télécommunications		100 000,00	100 000,00		25 000,00	75 000,00	75 000,00	0,00
2024-26	Services bancaires et services divers	300 000,00		300 000,00	200 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-26	Services bancaires et services divers		150 000,00	150 000,00		95 000,00	55 000,00	55 000,00	0,00
2024-27	Impôts, taxes et versements assimilés	4 000 000,00		4 000 000,00	2 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00
2025-27	Impôts, taxes et versements assimilés		1 500 000,00	1 500 000,00		950 000,00	550 000,00	550 000,00	0,00
<b>TOTAUX :</b>		<b>29 515 000,00</b>	<b>16 715 000,00</b>	<b>46 230 000,00</b>	<b>19 750 000,00</b>	<b>19 900 000,00</b>	<b>6 580 000,00</b>	<b>6 580 000,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP réalisés antérieurement et ouverts sur l'exercice.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	<b>C1.1</b>
<b>ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2025</b>	<b>C1.2</b>
<b>ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/2025</b>	

CATEGORIES	EMPLOIS	REPARTITION DES EMPLOIS						
		TECHNIQUES		ADMINISTRATIFS		NOMBRE	EFFECTIFS	EFFECTIFS
		H	F	H	F	Agents	PRORATISES	BUDGETAIRES
	DIRECTEUR			1		1	1	1
<b>A</b>	AGENT COMPTABLE					0	0	1
	CHEF DE SERVICE	8	3	1	1	13	13	14
	CHEF DE DIVISION	7	4	1		12	11,5	12
	CHEF DE SECTEUR	1				1	1	1
	CHEF COMPTABLE				1	1	1	1
	ATTACHE DIRECTION			5	10	15	14,7	16
	INGENIEUR 2EME CAT.	21	1	3		25	25	27
	REDACTEUR PRINCIPAL		1	1	10	12	12	13
	INGENIEUR 1ERE CAT.	21	5	1		27	26,8	28
<b>TOTAL Cadres Supérieurs</b>		<b>58</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>22</b>	<b>107</b>	<b>106</b>	<b>114</b>
<b>B</b>	REDACTEUR			1	5	6	5,8	7
	COMPTABLE PRINCIPAL				1	1	1	1
	ADJOINT TECHNIQUE	42	3			45	45	46
	ADJOINT ADMINISTRATIF			1	9	10	10	11
	COMPTABLE					0	0	
	SECRETAIRE DIRECTION		1		2	3	2,9	3
	AGT TECHN PAL	15		1	1	17	16,5	17
<b>TOTAL Cadres Moyens</b>		<b>57</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>18</b>	<b>82</b>	<b>81,2</b>	<b>85</b>
<b>C</b>	COMMIS PRINC/SECRETAIRE	1				1	1	1
	AGENT TECHNIQUE	12			1	13	12,69	16
<b>TOTAL Personnels Exécution</b>		<b>13</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>13,69</b>	<b>17</b>
<b>TOTAL CDI :</b>		<b>128</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>41</b>	<b>203</b>	<b>200,89</b>	<b>216</b>
<b>- 1 AGT EN SITUATION TRANSITOIRE :</b>								<b>215</b>
<b>POSTES BUDGETAIRES SOUS PLAFOND D'EMPLOI :</b>								<b>215</b>
<b>AGENTS EN INVALIDITE :</b>						<b>6</b>		
<b>TOTAL AGENTS :</b>						<b>209</b>		

		H	F	H	F	TOTAL	Dont remplacem.	Dont surcoûts
		<b>CDD</b>	ATTACHE DE DIRECTION					0
INGENIEUR 2EME CAT.	1					1		1
INGENIEUR 1ERE CAT.						0		
REDACTEUR PRINCIPAL					1	1		1
REDACTEUR				1	1	2		
ADJOINT ADMINISTRATIF					4	4		5
ADJOINT TECHNIQUE			1			1		2
AGENT TECH. PRINCIP.	6		1			7	3	4
COMPTABLE PRINCIPAL						0		
COMMIS PRINCIPAL					1	1		1
AGT TECHNIQUE	10		1			11	5	6
SECRETAIRE				1		1	1	
APPRENTIS/CONTRATS PROF.	4			6	3	13		
<b>TOTAL CDD</b>			<b>21</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>42</b>	<b>9</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D’INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3</b>

**C2 – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

**Néant**

**C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

**Néant**

## ARRETE – SIGNATURES

**Budget Primitif 2025**

Nombre de membres en exercice : **37**

Nombre de membres présents ou représentés : **20**

Nombre de suffrages exprimés : **20**

**VOTES :**

Pour : **20**

Contre : **0**

Présenté par le Directeur, à Bastia, le 07/04/25

Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session n°155, à Bastia le 07/04/25.

Les membres du Conseil d'Administration.



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Préfecture le.....

Fait à Bastia, le 07/04/2025

## OFFICE D'ÉQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 7 AVRIL 2025

*155<sup>ème</sup> séance*

### PROJET DE DELIBERATION N° 2025-155-01

## RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget Primitif 2025

### *I - Contexte*

Ainsi que cela a été évoqué à l'occasion du Débat d'Orientations Budgétaires, l'exercice 2025 intervient dans un contexte particulièrement complexe, caractérisé par des contraintes, notamment budgétaires, amplifiées par les conséquences du réchauffement climatique. L'eau est au cœur de l'identité de notre île, de son économie et, plus encore, de son avenir.

Le budget 2025 de l'Office d'Équipement Hydraulique de Corse s'inscrit dans la continuité de la Stratégie Opérationnelle 2022-2035 de la Collectivité de Corse en matière de gestion de l'eau : Sobriété et Résilience.

Dans le cadre de notre Programme Pluriannuel d'Investissement, l'année représente ainsi une étape décisive pour la mise en œuvre de cette stratégie qui repose sur des priorités majeures avec notamment le rehaussement des plans d'eau des barrages de Figari et d'E Cotule, le renforcement des interconnexions entre les réseaux, en particulier à Scopettu sur Figari, la poursuite des études de la retenue collinaire de Vadina en Plaine Orientale ainsi que la création de nouveaux périmètres d'irrigation agricole dans les vallées de Grossa et du Rizzanese, de l'Ouest Corse, du Marzulinu et du Niolu.

En ce qui concerne le fonctionnement, la stratégie opérationnelle s'articule autour de plusieurs axes prioritaires :

- Maîtriser davantage les charges en déployant un nouveau logiciel de gestion budgétaire et en perfectionnant la comptabilité analytique avec une rigueur financière adaptée aux défis actuels,
- Contenir la masse salariale, limitée à un plafond d'emplois de 215 postes budgétaires, en redéployant, si nécessaire, les postes libérés par les départs à la retraite vers les nouvelles missions définies par la stratégie 2022-2035, et ce malgré un contexte inflationniste,

- Renforcer les recettes de l'établissement grâce à de nouveaux dispositifs de comptage, associés à une sectorisation efficace des réseaux et une optimisation technologique (Hypervision), ainsi qu'un programme pluriannuel de remplacement des canalisations défectueuses, afin d'améliorer les rendements financiers de l'office,
- Diversifier les sources de revenus de l'OEHC par le développement de nouvelles prestations (gestion déléguée des réseaux d'eau potable, assistance technique, hébergement de données de télésurveillance, contrôles métrologiques, recherches de fuites, etc.) et également par la mise en œuvre de productions hydroélectriques, photovoltaïques ou de services d'ingénierie, dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint.

Le présent budget primitif 2025 reflète les orientations et priorités ainsi déclinées. Dans les grandes masses, il se présente comme suit :

		Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	Crédits inscrits	41.510.000	42.060.000
	Excédent prévisionnel	550.000	
	<b>Total de la section</b>	<b>42.060.000</b>	<b>42.060.000</b>
Section d'investissement	<b>Total de la section</b>	<b>21.375.000</b>	<b>21.375.000</b>
<b>TOTAL DU BUDGET PRIMITIF 2025</b>		<b>63.435.000</b>	<b>63.435.000</b>

## II - La section de fonctionnement

### II.1 - Dépenses de fonctionnement

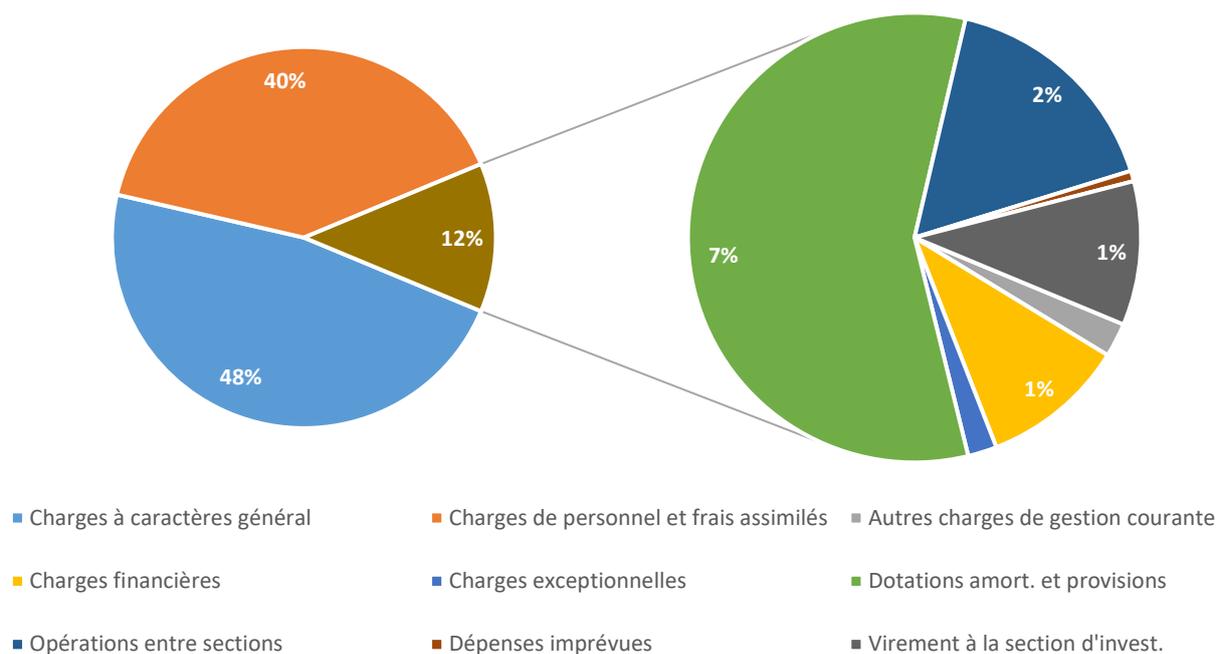
Les dépenses de fonctionnement ont été évaluées à 42,060 M€.

Globalement, le niveau de la section est en diminution (-2%) par rapport au budget cumulé 2024 (BP+BS) :

Chapitre	Libellé	Budget cum. 2024	BP 2025	Evolution
011	Charges à caractères général	19 750 000	19 900 000	+ 1%
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 870 000	16 850 000	- 0%
65	Autres charges de gestion courante	520 000	130 000	- 75%
66	Charges financières	265 000	550 000	+ 108%
67	Charges exceptionnelles	200 000	110 000	- 45%
68	Dotations amort. et provisions	3 035 000	3 050 000	+ 0%
042	Opérations entre sections	960 000	880 000	- 8%
022	Dépenses imprévues	1 000 000	40 000	- 96%
023	Virement à la section d'invest.	200 000	550 000	+ 175%
<b>Totaux :</b>		<b>42 800 000</b>	<b>42 060 000</b>	<b>- 2%</b>

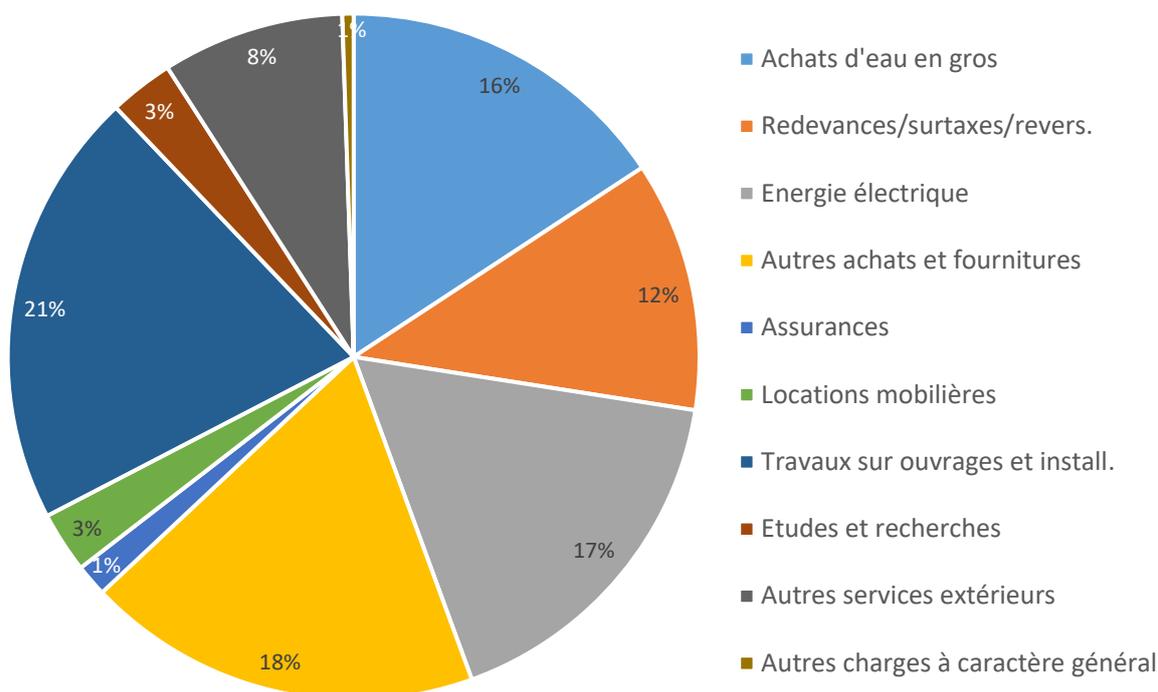
De manière structurelle, les dépenses de fonctionnement de l'office sont très majoritairement réparties sur les deux postes des charges à caractère général (chapitre 011) et les charges de personnel (chapitre 012), qui représentent respectivement 48% et 40% du total des charges.

On le constate clairement sur cette décomposition graphique :



### **II.1.1 - Chapitre 011 – charges à caractère général**

Le découpage prévisionnel du poste en 2025 est le suivant :



En termes d'évolution par poste, voici les tendances :

Chapitre 011	2021	2022	2023	Budget cum. 2024	BP 2025
Achats d'eau en gros	1 017 509	4 217 221	2 907 436	2 540 000	3 125 000
Redevances/surtaxes/revers.	2 194 823	2 451 063	2 111 829	2 345 000	2 345 000
Energie électrique	2 515 267	2 472 987	2 986 327	3 700 000	3 375 000
Autres achats et fournitures	2 614 891	2 862 377	3 170 703	3 490 000	3 685 000
Assurances	277 854	285 441	302 267	300 000	300 000
Locations mobilières	567 250	603 106	601 136	600 000	570 000
Travaux sur ouvrages et install.	3 320 543	3 277 866	3 886 578	4 075 000	4 100 000
Etudes et recherches	364 183	725 112	450 751	650 000	600 000
Autres services extérieurs	1 233 121	1 550 164	1 918 025	1 895 000	1 695 000
Autres charges à caractère général	191 010	196 870	139 334	155 000	105 000
<b>TOTAL :</b>	<b>14 296 451</b>	<b>18 642 205</b>	<b>18 474 386</b>	<b>19 750 000</b>	<b>19 900 000</b>
<b>% :</b>		<b>30,4%</b>	<b>-0,9%</b>	<b>6,9%</b>	<b>0,8%</b>

Ce chapitre, qui représente près de la moitié des dépenses totales de fonctionnement, est le reflet de l'activité de l'office et en particulier de sa composante d'exploitant.

En effet, certains postes de charges du 011 parmi les plus importants offrent d'ailleurs une contrepartie équivalente au niveau du chiffre d'affaires.

C'est le cas pour :

- **les achats d'eau en gros** : lorsqu'il agit en tant que délégataire d'un service de production ou de distribution d'eau potable, l'OEHC peut également être amené en amont, à fournir en gros, de l'eau brute destinée à être potabilisée ou de l'eau potable prête à être distribuée.

En 2025, la charge d'achat d'eau correspondante a été estimée à 3,125M€. Une contrepartie de même valeur a donc été intégrée au niveau des recettes issues des ventes d'eau (eau brute et eau potable) du chapitre 70 (chiffres d'affaires).

- **Les redevances Agence de l'eau** : En application de la réforme de 2024, 4 types de redevances sont désormais susceptibles d'être facturées aux usagers et reversées à l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse :

- La redevance Préservation des Ressources (facturé en moyenne à un taux d'environ 0,02€ HT/m3)
- La redevance consommation d'eau potable (facturée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au taux de 0,43€ HT/m3)
- La redevance pour performance des réseaux d'eau potable (facturée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au taux de 0,01€ HT/m3)
- La redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (facturée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au taux de 0,01€ HT/m3)

L'ensemble de ces redevances devrait représenter une charge totale d'environ 1,645 M€ en 2025, compensée par des produits équivalents au niveau du chiffre d'affaires.

- **Les surtaxes collectivités** : En tant que concessionnaire de services publics, l'OEHC a également la charge de facturer auprès des usagers une part collectivité communément appelée « surtaxe », reversée ensuite aux autorités concédantes.

En 2025, les flux liés aux surtaxes devraient représenter 700k€, somme que l'on retrouve à la fois au niveau des charges à caractère général et des produits du chiffre d'affaires.

Plusieurs autres postes du chapitre, même s'ils ne présentent pas de contrepartie directe au sein des ventes, sont aussi en lien étroit avec l'activité d'exploitant de l'office :

- **L'énergie électrique tout d'abord** : Pour 2024, l'atterrissage devrait nous conduire à un niveau de charges de l'ordre de 3,75M€, ce qui représente une hausse de + 25% par rapport à 2023.

Pour 2025, compte tenu de la baisse annoncée des tarifs au 1<sup>er</sup> février 2025 conjuguée à la hausse des consommations que l'office pourrait de nouveau enregistrer, le poste énergie a été évalué 3,375M€, soit une diminution de - 10% par rapport à 2024.

Ce poste de dépenses représente environ 17% du total des charges à caractère général.

- **Les autres achats et fournitures** pourraient représenter un peu moins de 3,685M€ en 2025. On y retrouve notamment la fourniture de produits chimiques et de réactifs utilisés pour le traitement de l'eau et l'approvisionnement en compteurs, pièces et matériels hydromécaniques, dont le niveau connaîtra de nouveau un renforcement marqué cette année, afin de répondre aux ambitions de l'établissement d'améliorer ses rendements, grâce à un programme de mise en conformité des points de comptage et de renforcement de la sectorisation.

- Enfin, **les sous-traitances et autres charges externes** pourraient avoisiner 7,370M€ en 2025, avec notamment :
  - les travaux d'entretien et de renouvellement des ouvrages pour 4,100M€,
  - les locations de véhicules, d'engins et de matériels techniques pour 570k€,
  - les frais de télécommunications et d'affranchissement pour 210k€,
  - les cotisations d'assurances (flotte automobile, responsabilité civile, responsabilité environnementale, dommages aux biens etc.) pour 300k€,
  - les études et recherches sur barrages pour 600k€ dont la plupart bénéficient d'un concours de la CdC au travers de sa dotation annuelle.

### **II.1.2 - Chapitre 012 – charges de personnel**

Chapitre 012	2021	2022	2023	Budget cum. 2024	BP 2025
Salaires, primes et indemnités bruts	9 426 824	9 737 792	11 175 999	11 500 000	11 450 000
Charges patronales	3 789 797	3 764 017	4 407 141	4 510 000	4 510 000
Autres charges	622 316	678 215	725 601	860 000	890 000
<b>TOTAL :</b>	<b>13 838 938</b>	<b>14 180 023</b>	<b>16 308 740</b>	<b>16 870 000</b>	<b>16 850 000</b>
% :		<b>2,5%</b>	<b>15,0%</b>	<b>3,4%</b>	<b>-0,1%</b>

En 2025, le niveau des charges de personnel devrait rester stable par rapport au budget cumulé 2024, pour se situer à environ 16,850M€.

En termes d'effectifs, la situation s'établit ainsi au 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

Emplois	Effectifs		
	Pourvus	Proratisés	Budgétaires
Cadres supérieurs	107	106	114
Cadres moyens	82	81,2	85
Personnels d'exécution	14	13,69	17
<b>Totaux au 1<sup>er</sup> janvier 2025 :</b>	<b>203</b>	<b>200,89</b>	<b>216</b>
<b>- 1 AGT EN SITUATION TRANSITOIRE :</b>			<b>215</b>

Pour information, les mouvements d'effectifs doivent s'opérer dans le strict respect du plafond d'emploi fixé à 215 par la Collectivité de Corse.

### **II.1.3 - Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante**

A ce stade, aucune inscription n'a été fléchée sur le poste des « Créances admises en non-valeur ».

En fonction des propositions d'admission formulées par l'Agent Comptable dans le courant de l'année, une inscription pourra être proposée à l'occasion du budget supplémentaire.

Pour rappel, les créances concernées étant très majoritairement provisionnées à 100%, ces mesures d'effacement n'auront pas d'incidence sur les équilibres budgétaires.

### **II.1.4 - Chapitre 66 – Charges financières**

Ce chapitre enregistre les intérêts des emprunts souscrits par l'établissement.

Compte tenu des 2 prêts-relais contractés en 2024 pour un total de 10M€, pour compenser le délai de versement des subventions sur les programmes cofinancés par le PTIC, ce poste doit connaître une augmentation importante cette année.

Rappelons, enfin, que les charges financières intègrent également les intérêts de la ligne de trésorerie.

Globalement, le poids de la charge d'intérêts devrait ainsi représenter 550k€ en 2025.

NB : un focus sur les emprunts est proposé au chapitre III.1.1 ci-après.

### **II.1.5 - Chapitre 67 – Charges exceptionnelles**

L'inscription de 110k€ effectuée sur ce chapitre se concentre sur le poste « annulations de titres sur exercices antérieurs » et doit permettre la prise en compte des dégrèvements et autres avoirs techniques devant être opérés sur les factures à la suite d'erreurs matérielles.

### **II.1.6 - Chapitre 68 – Dotations aux amortissements et aux provisions**

Pour une meilleure compréhension, les développements ci-après intègrent également ce qui a trait aux reprises sur provisions (chapitre 78, recettes de fonctionnement).

L'établissement constitue principalement deux types de provisions nécessitant des observations particulières :

➤ Provision pour dépréciation des créances clients :

Rappelons que la dotation pratiquée est calculée à partir du niveau des impayés et selon un taux progressif en fonction de leur ancienneté, variant de 12% pour les impayés les plus récents à 100% pour les créances anciennes et douteuses.

Grâce à la normalisation du recouvrement des créances et à la suite des apurements importants qui ont été réalisés ces dernières années sur les impayés les plus anciens et les créances douteuses, il est probable qu'il ne sera pas nécessaire de constituer une dotation pour dépréciation des créances clients au titre de l'exercice 2025.

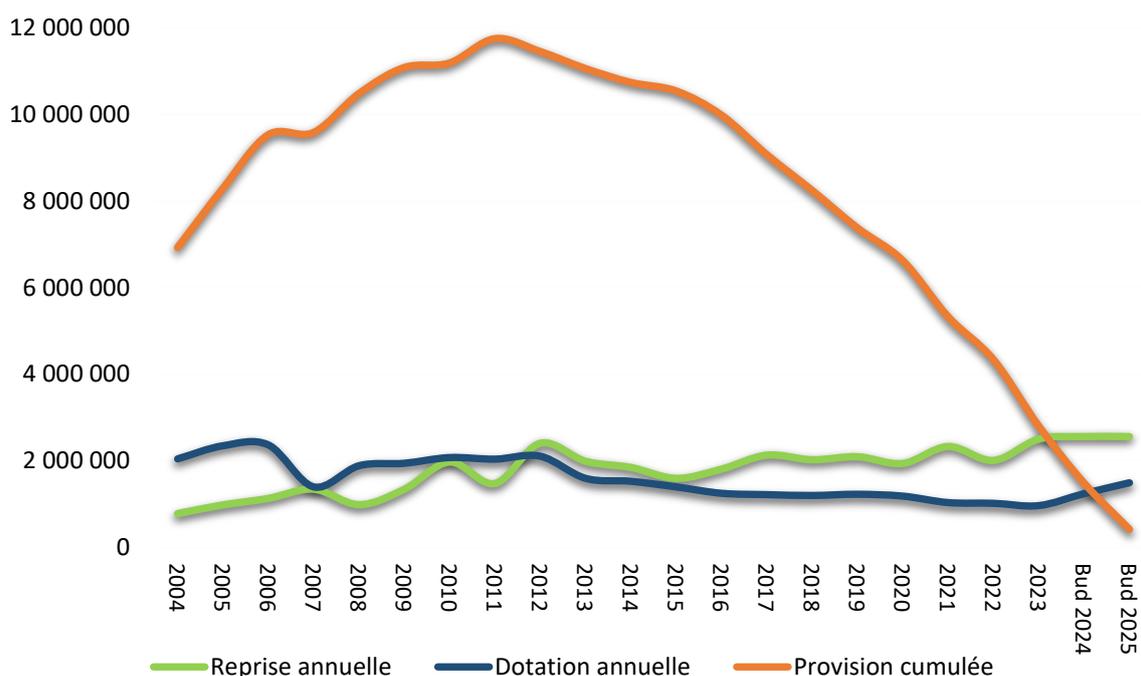
Au contraire, si la tendance se confirme, une reprise sur provision de l'ordre de 1M€ pourrait être enregistrée et a ainsi été budgétisée au chapitre 78.

➤ Provision pour renouvellement et maintenance des ouvrages :

L'objectif de cette provision est de constituer un matelas en vue de réaliser à moyen terme les travaux de renouvellement induits par la dégradation de l'état des ouvrages. Le calcul est effectué en 2 temps :

- Tout d'abord, la valeur à neuf de l'équipement, son taux de renouvellement – qui varie selon le type d'ouvrage concerné – et sa durée de vie, sont pris en compte.
- Ensuite, en vertu d'une délibération de 2007, sont déduites les sommes investies au titre de la ligne de travaux de « mise à niveau » des ouvrages de la concession, ligne financée par la Collectivité de Corse, dont la finalité est très proche des opérations de renouvellement les plus importantes.

A l'origine, la déduction entérinée par cette délibération présentait l'intérêt de limiter le poids des provisions de renouvellement sur les équilibres de fonctionnement de l'établissement :



Or, depuis plusieurs années, le dispositif a conduit à une complète inversion de courbe, comme le montre le graphique ci-avant.

Il convient donc d'en sortir rapidement afin d'entamer une reconstitution du fonds de renouvellement.

Le nouveau dispositif devra néanmoins tenir compte des possibilités budgétaires de l'office, en prévoyant vraisemblablement une montée en puissance progressive sur une durée de 5 à 10 ans.

Dans cette optique, une délibération sera proposée à l'approbation du Conseil dans le courant de l'année.

### **II.1.7 - Chapitre 042 – Opérations entre sections**

L'inscription de 880k€ proposée correspond à la dotation aux amortissements des biens propres et à l'amortissement de caducité des ouvrages intégrés à la concession.

### **II.1.8 - Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement - Chapitre 69 – Impôts sur les bénéfiques**

Le virement à la section d'investissement ne fait pas l'objet d'une exécution budgétaire. Il permet simplement de « traduire » le résultat prévisionnel que pourrait dégager la section de fonctionnement à la clôture des comptes 2025.

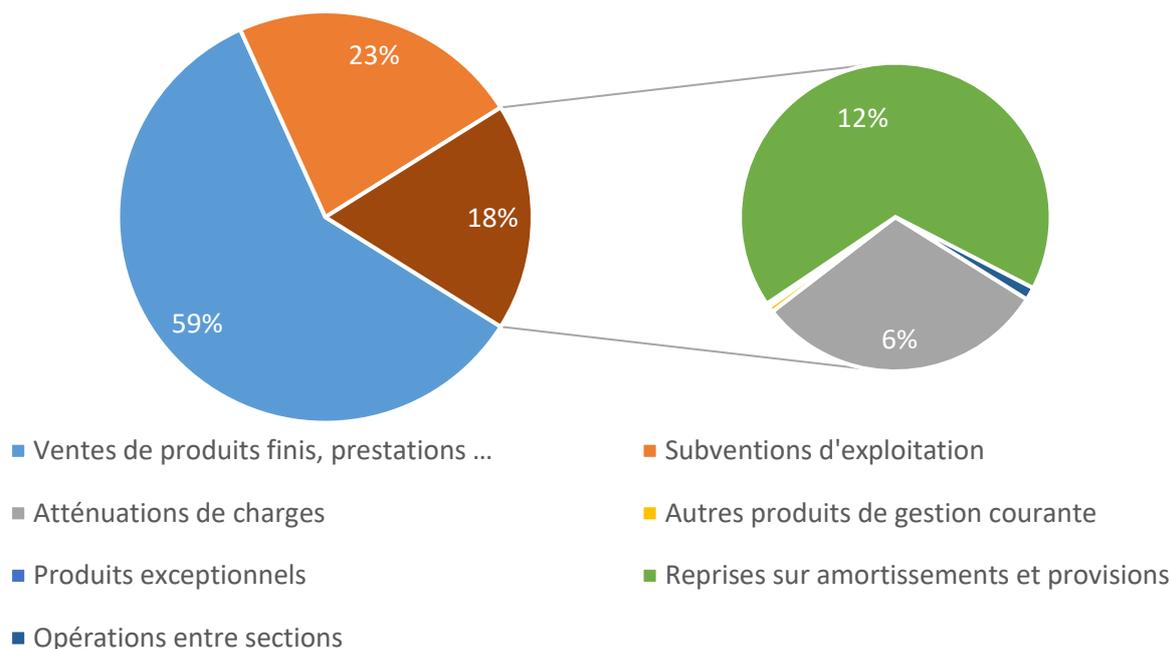
Eu égard aux contraintes importantes qui pèsent sur le budget 2025, le résultat prévisionnel a été fixé à 550k€. L'impôt sur les sociétés a quant à lui été neutralisé dans l'attente de la clôture des comptes 2024 qui déterminera les éventuels reports à effectuer.

## **II.2 – Recettes de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement du Budget Primitif 2025 s'élèvent à **42,060M€**, en équilibre global avec les dépenses décrites ci-avant, avec en détail :

Chapitre	Libellé	Budget cum. 2024	BP 2025	Evolution
70	Ventes de produits finis, prestations ...	24 520 000	24 950 000	+ 2%
74	Subventions d'exploitation	9 775 000	9 585 000	- 2%
013	Atténuations de charges	2 155 000	2 300 000	+ 7%
75	Autres produits de gestion courante	75 000	45 000	- 40%
77	Produits exceptionnels	72 634	30 000	- 59%
78	Reprises sur amortissements et provisions	4 815 000	5 050 000	+ 5%
042	Opérations entre sections	100 000	100 000	+ 0%
<b>Total :</b>		<b>41 512 634</b>	<b>42 060 000</b>	<b>+ 1%</b>

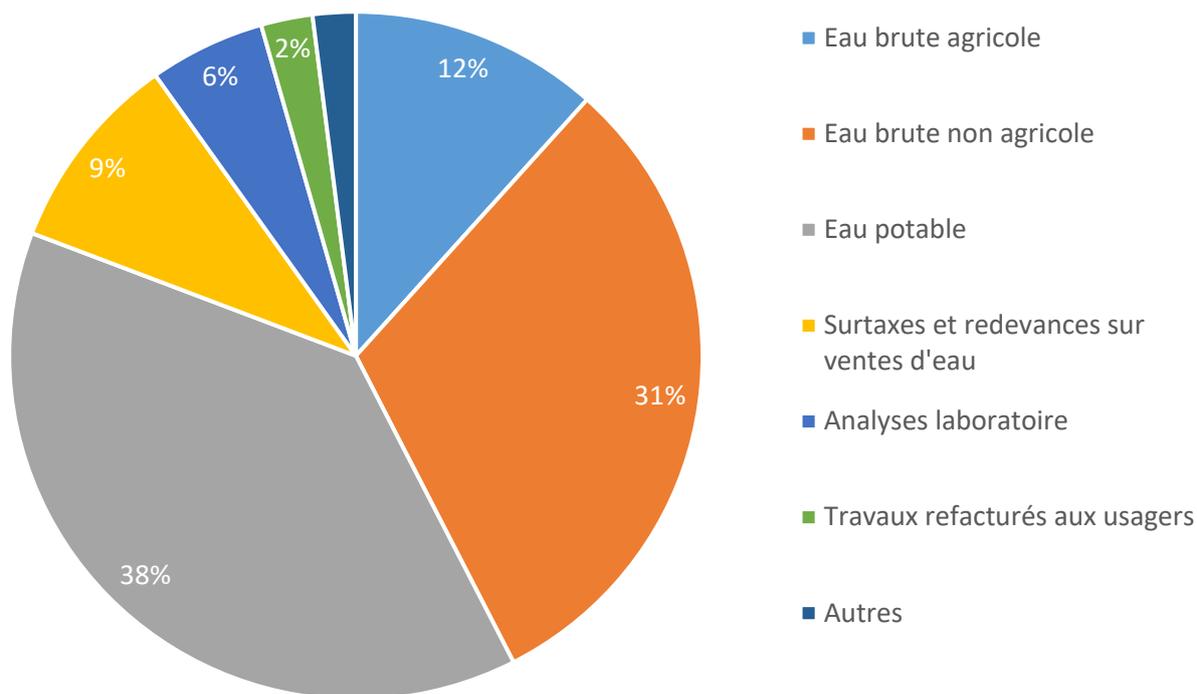
Les recettes prévisionnelles de fonctionnement 2025 sont découpées ainsi :



**II.2.1 - Chapitre 70 – Ventes de produits et prestations de services (chiffre d'affaires)**

Le chiffre d'affaires 2025 est estimé à 24,950M€ et représente 59% du total des recettes prévisionnelles de l'établissement.

Les ventes ainsi projetées sont réparties sur les différentes activités de l'établissement, dans les proportions suivantes :



En termes d'évolution, les tendances se présentent ainsi :

Chiffre d'affaires par poste	2021	2022	2023	Budget cum. 2024	BP 2025
Eau brute agricole	2 012 380	2 127 008	2 664 648	2 820 000	2 900 000
Eau brute non agricole	6 041 100	6 567 838	6 868 340	7 600 000	7 700 000
Eau potable	7 059 080	10 360 136	8 586 135	9 500 000	9 560 000
Surtaxes et redevances sur ventes d'eau	2 101 741	2 421 079	2 048 408	2 340 000	2 340 000
Analyses laboratoire	1 120 195	1 198 916	1 320 210	1 280 000	1 350 000
Travaux refacturés aux usagers	390 691	368 374	504 013	450 000	600 000
Autres	453 809	368 773	255 454	530 000	500 000
<b>TOTAL :</b>	<b>19 178 997</b>	<b>23 412 123</b>	<b>22 247 206</b>	<b>24 520 000</b>	<b>24 950 000</b>
	% :	<b>22,1%</b>	<b>-5,0%</b>	<b>10,2%</b>	<b>1,8%</b>

Par rapport à l'exercice précédent (budget cumulé 2024), le chiffre d'affaires 2025 a donc été évalué en augmentation de +1,8%.

Néanmoins, l'indice de fiabilité des prévisions est assez réduit à ce stade de l'année, notamment sur le plan des ventes d'eau.

En effet, de nombreux facteurs encore inconnus aujourd'hui (aléas climatiques, durée et importance de la saison sèche, conjoncture agroéconomique, fréquentation touristique etc.) vont nécessairement impacter les niveaux de production.

En termes de distribution, on peut rappeler que l'établissement a engagé depuis quelques années un vaste programme de mise en conformité et de fiabilisation des points de comptage.

Couplé à une intensification de la sectorisation des réseaux et au développement progressif de la télé-relève, les effets bénéfiques sur les rendements financiers vont aller crescendo, ce qui aura pour résultat de consolider les ventes et de réduire leur volatilité.

En ce qui concerne les autres postes constitutifs du chiffre d'affaires (analyses du laboratoire, travaux de branchements et prestations réalisées auprès des usagers, ventes d'énergie électrique produite, rémunérations du SATESE etc.), il n'y a pas d'évolution notable à signaler.

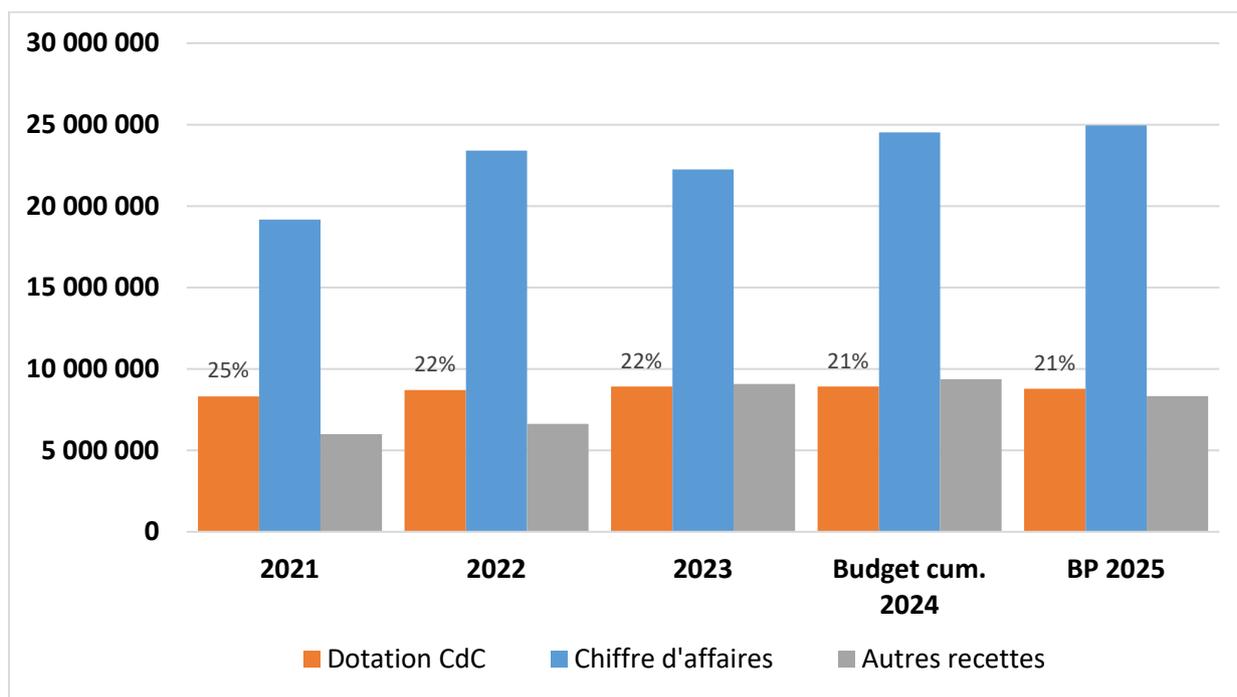
## **II.2.2 - chapitre 74 - Subventions d'exploitation**

En 2025, le poste subventions d'exploitation pourrait atteindre 9,585M€.

L'essentiel des recettes attendues est apporté par la dotation versée par la Collectivité de Corse qui s'établit en légère baisse par rapport à 2024, à 8,780M€.

Il doit être rappelé que si la dotation de fonctionnement a vocation à apporter à l'office le complément de financement lui permettant d'assurer les missions d'intérêt général dont il a la charge, l'essentiel de ses ressources est issu du chiffre d'affaires.

A ce titre, on peut noter que la quote-part que constitue la dotation est en baisse constante depuis plusieurs années (25% en 2021, 21% au BP 2025) :



### III – Section d'investissement

#### III.1 – Dépenses d'investissement

Cette année, les dépenses prévisionnelles d'investissement représentent un total de **21,375M€** et se décomposent ainsi :

Chapitre	Libellé	Budget cum. 2024	BP 2025	Evolution
16	Emprunts et dettes	590 000	610 000	+ 3%
20	Immobilisations incorporelles	780 000	1 600 000	+ 105%
21	Immobilisations corporelles	495 000	600 000	+ 21%
22	Immobilisations en affectation	0	0	
23	Immobilisations en cours	19 300 000	18 450 000	- 4%
27	Autres immobilisations financières	0	0	
020	Dépenses imprévues	100 000	15 000	- 85%
040	Opérations d'ordre	100 000	100 000	
<b>Total :</b>		<b>21 365 000</b>	<b>21 375 000</b>	<b>+ 0%</b>

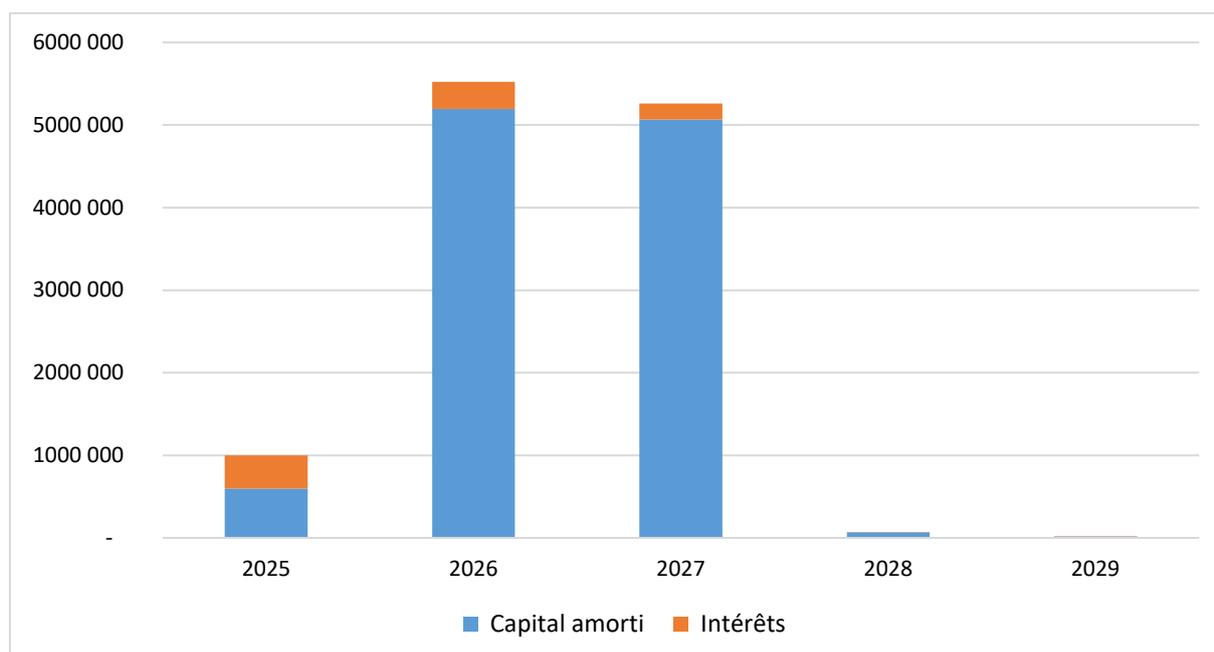
### **III.1.1 - Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées**

En 2025, l'annuité de la dette doit se répartir sur 5 emprunts bancaires :

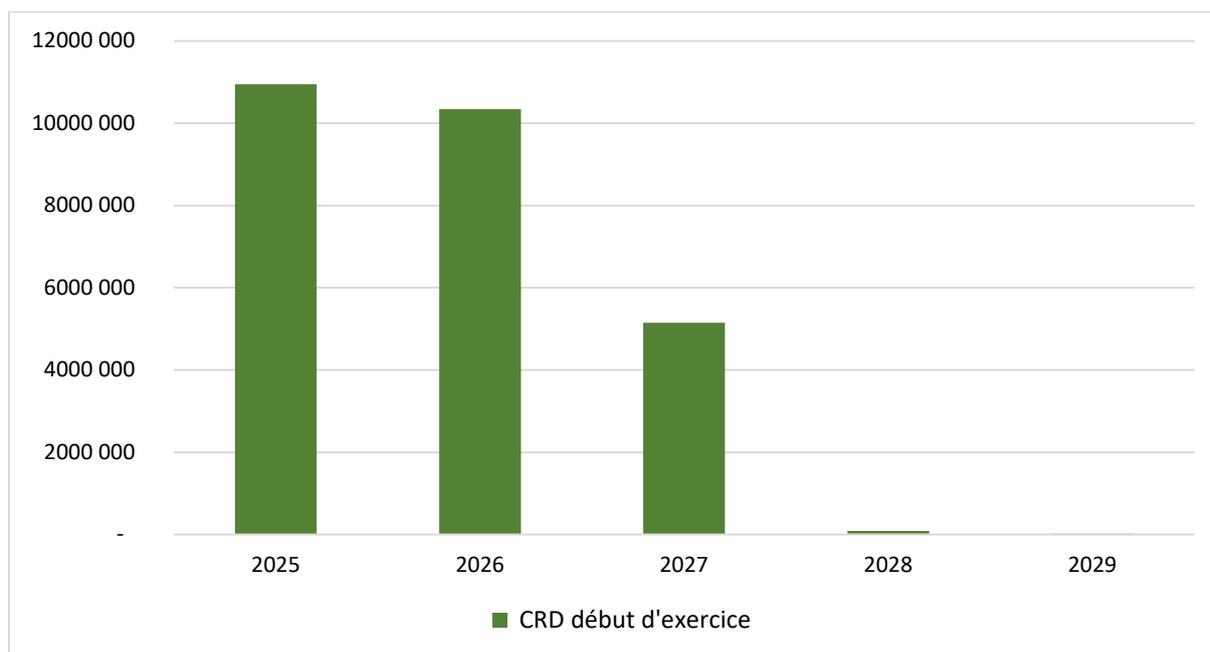
Prêteur (année de réalisation)	Durée initiale / Résiduelle	Taux	Montant emprunté	CRD au 01/01/2025	Annuité en capital 2025	Annuité en intérêts 2025
SFIL EX DEXIA (2005)	20 ans 0,6 ans	Taux fixe 4.2% à barrière 5.5% sur Euribor 12M+0.3%	4 125 000	315 239	315 239	13 424
CAISSE D'EPARGNE (2013)	15 ans 4,07 ans	Taux fixe 3.91 %	800 000	275 781	60 848	9 898
CAISSE D'EPARGNE PGE (2020)	5 ans 1,58 ans	Taux à 0,73% + coût garantie Etat, soit 1,40%	1 100 000	353 567	222 830	1 836
CAISSE DES DEPOTS PRÊT- RELAIS (2024)	3 ans 2,75 ans	Taux fixe 3.82 %	5 000 000	5 000 000		237 158
CAISSE DES DEPOTS PRÊT- RELAIS (2024)	1,5 ans 1,5 ans	Taux fixe 3.5 %	5 000 000	5 000 000		137 083
<b>Totaux :</b>			<b>16 025 000</b>	<b>10 944 587</b>	<b>598 917</b>	<b>399 400</b>

Pour rappel, deux prêts-relais ont été souscrits en 2024 pour compenser le délai de versement des subventions allouées dans le cadre des opérations inscrites au PTIC, pour un total de 10M€. Le remboursement de ces emprunts interviendra in fine en 2026 et 2027.

Si l'annuité en capital n'est donc pas impactée en 2025, la charge d'intérêts s'en trouve fortement augmentée, comme on peut le constater sur le profil de remboursement ci-dessous :



Dans ces conditions, le profil d'extinction du portefeuille d'emprunts est le suivant (capital restant dû en début d'année) :



### **II.1.2 - Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles**

Les prestations d'études et de maîtrise d'œuvre réalisées dans le cadre des opérations de mise en conformité et de réhausse des barrages de l'office, constituent l'essentiel de ce poste.

En 2025, aux opérations déjà lancées sur les barrages d'E COTULE, PERI, FIGARI et TEPPE ROSSE, viendront s'ajouter les études environnementales et autres missions de maîtrise d'œuvre relatives au projet de retenue de VADINA.

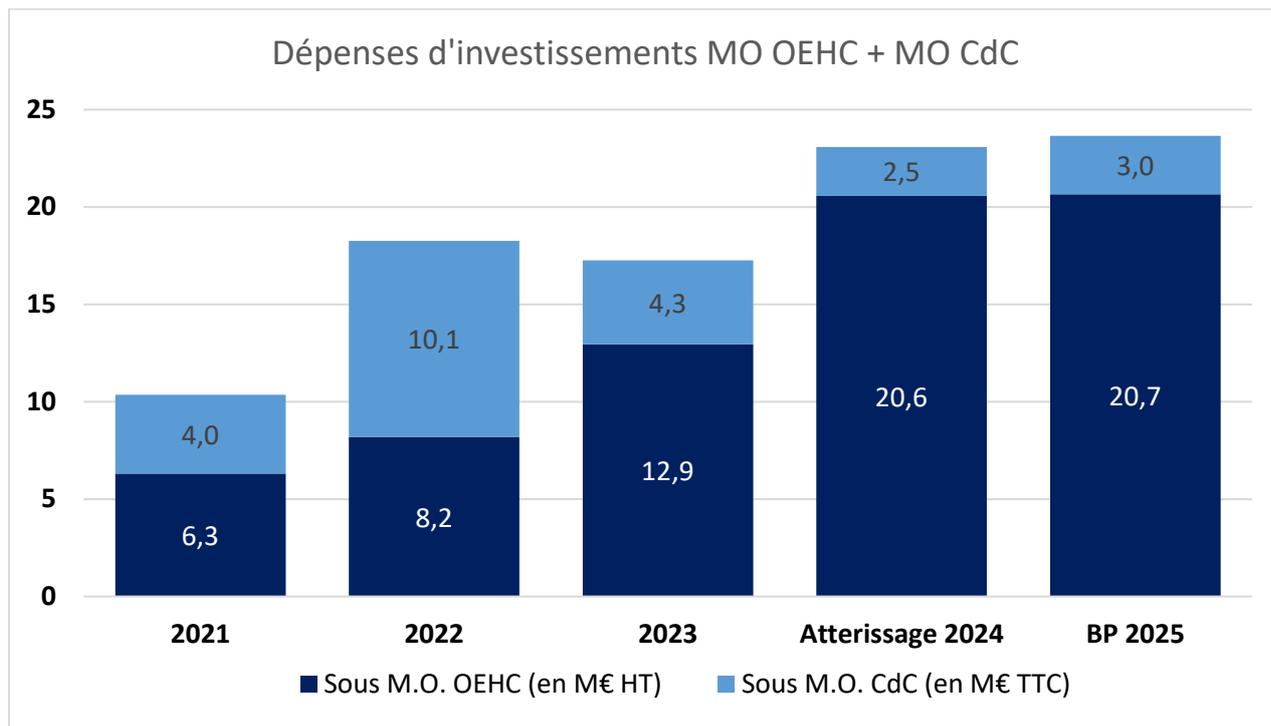
### **III.1.3 - Chapitre 23 – Immobilisations en cours**

Ce poste représente plus de 85% des dépenses d'investissement. Il traduit l'essentiel de l'exécution financière des investissements hydrauliques réalisés annuellement sous maîtrise d'ouvrage de l'office.

Si l'on y inclut les études et missions de maîtrise d'œuvre sur barrages évoquées ci-avant (chapitre 20) ainsi que les autres dépenses immobilisées (chapitre 21), l'effort d'investissement de l'office pourrait atteindre 20,7 M€ cette année (pour plus de détail sur les opérations d'investissement à caractère pluriannuel, cf. annexe IV – B2.1 du document budgétaire).

Enfin, il doit être précisé que l'office apporte également son concours à l'achèvement du programme d'investissements hydrauliques structurants, conduit sous maîtrise d'ouvrage de la Collectivité de Corse dans le cadre du PEI IV.

Voici l'évolution de l'effort global d'investissement, sur les deux programmes confondus :



### **III.2 – Recettes d'investissement**

Les recettes d'investissement s'élèvent également à **21,375 M€**, avec en détail :

Chapitre	Libellé	Budget cum. 2024	BP 2025	Evolution
13	Subventions d'investissement	14 700 000	19 925 000	+ 36%
16	Emprunts et dettes	5 027 522	20 000	- 100%
040	Opérations d'ordre	960 000	880 000	- 8%
021	Virement section fonctionnement	200 000	550 000	+ 175%
<b>Total :</b>		<b>20 887 522</b>	<b>21 375 000</b>	<b>+ 2%</b>

#### **III.2.1 - Chapitre 13 – Subventions d'investissement**

Les programmes d'investissements hydrauliques évoqués ci-avant bénéficient, pour la plupart, de subventions octroyées par la CdC aux taux de 100% (opérations dites de mise à niveau de la concession) et de 80% (extension des réseaux d'eau brute, agricoles pour l'essentiel).

Par ailleurs, dix opérations inscrites aux deux premières tranches du PTIC et bénéficiant d'un financement de l'Etat à hauteur de 70%, sont en cours de réalisation ou en passe d'être engagées en 2025 :

Intitulé du dossier	Dépenses programmées	Subvention CdC		Subvention PTIC	
		Montant	%	Montant	%
Renforcement Conduite de remplissage Teppe Rosse Tranches 1 et 2	3 300 000	990 000	30%	2 310 000	70%
Réalisation d'une nouvelle unité de pompage Calvi Bas	2 000 000	600 000	30%	1 400 000	70%
Rehausse et mise en conformité du barrage d'E Cotule - 1ère tranche de travaux	500 000	150 000	30%	350 000	70%
Maillage en DN 600mm sur le site de Teppe Rosse 1	850 000	255 000	30%	595 000	70%
Renforcement de la canalisation de prise du FIUMORBU - 4ème tranche	7 800 000	2 340 000	30%	5 460 000	70%
Amélioration des transferts dans le SUD-EST - 2ème tranche SCUPETTU	7 000 000	2 100 000	30%	4 900 000	70%
Renforcement de la canalisation de prise du FIUMORBU - 2ème tranche	8 700 000	2 610 000	30%	6 090 000	70%
Mise en conformité du barrage de PERI	7 000 000	2 800 000	40%	4 200 000	60%
Reconfiguration complète de la station de TEPPE ROSSE et équipements connexes	4 150 000	1 245 000	30%	2 905 000	70%
Travaux de mise en conformité du barrage de FIGARI	5 300 000	1 590 000	30%	3 710 000	70%
<b>Totaux :</b>	<b>46 600 000</b>	<b>14 680 000</b>		<b>31 920 000</b>	

En termes de mobilisation sur l'exercice, 19,925 M€ de recettes ont été inscrites, dont 7,5M€ au titre des subventions PTIC et 12,225 M€ mobilisables auprès de la CdC.

Rapporté aux dépenses prévisionnelles d'investissement des chapitres 20, 21 et 23 qui s'élèvent, rappelons-le, à 20,7M€, le taux de financement au moyen d'aides publiques des projets et immobilisations, tel qu'affiché au titre du présent Budget Primitif, s'élève ainsi à 96%.

-----

Le présent projet de Budget Primitif 2025 est soumis à votre approbation.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

# OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 7 AVRIL 2025

155<sup>ème</sup> séance

### PV DE DELIBERATION N° 2025-155-02

Objet : Ouverture et modification d'AP/AE

<p><u>12 Administrateurs présents :</u> Mmes et MM. <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> <u>BIANCHI Paul</u> <u>CAMPANA Françoise</u> <u>COLOMBANI Joseph</u> <u>FILIPPI Petru Antone</u> <u>GIABICONI Jean-Charles</u> <u>LANGIANNI Stella-Maria</u> <u>LUIGGI Ange-Noël</u> <u>MOSCA Paula</u> <u>ROCCHI Maxime</u> <u>RUTILI Christian</u> <u>VANNI Hyacinthe</u></p>	<p><u>8 Administrateurs absents ayant donné pouvoir :</u> Mmes et MM. DENSARI Frédérique à <u>CAMPANA Françoise</u> FRANCISI Lisa à <u>MOSCA Paula</u> GASTAUD Jean-Philippe à <u>LANGIANNI Stella-Maria</u> GERONIMI Jean-Baptiste à <u>BIANCHI Paul</u> MAESTRINI Ange à <u>ROCCHI Maxime</u> MAUPERTUIS M.-A. à <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> PANZANI Jean-Paul à <u>GIABICONI Jean-Charles</u> POZZO DI BORGO Louis à <u>FILIPPI Petru Antone</u></p> <p><u>14 Administrateurs absents :</u> Mmes et MM. BENEDETTI Paul-Félix COGNETTI-TURCHINI Catherine GIUDICELLI Charles LUCCHINI Jean-Jacques LUCIANI Saveriu LUIGGI NICROSI Sébastien MARIOTTI Marie-Thérèse MARTINI Franck MELA Georges MONDOLONI Jean-Martin POLI Antoine PROFIZI Jean-Noël SAVELLI Jean-Michel VALDRIGHI Hervé</p>
---	---

Le Conseil d'Administration,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M.4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux du secteur public local,

VU la délibération n°02/63 du 10 février 2009 portant adoption du règlement financier des AP / AE,

VU la délibération n°2025-155-01 du 7 avril 2025 portant adoption du Budget Primitif 2025,

SUR rapport du Directeur de l'OEHC,

après en avoir délibéré

ARTICLE UNIQUE :

APPROUVE la modification et l'ouverture des Autorisations de Programme et des Autorisations d'Engagement détaillées ci-après.

DONNE mandat au Directeur pour lancer les procédures correspondantes,

PRECISE que la signature et l'exécution des marchés passés dans le cadre de ces Autorisations de Programmes selon une procédure formalisée, feront l'objet d'une délibération distincte du Conseil d'Administration,

PRECISE que les Crédits de Paiement 2025 afférents à ces Autorisations de Programmes et Autorisations d'Engagement, sont inscrits au Budget Primitif.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Bastia, le 07/04/2025

La Présidente



Mme Vannina CHIARELLI-LUZI

Autorisations de Programme :

N° et intitulé de l'AP		Montant des AP		Motif de la révision
		AP ouverte antérieurement	Révision De la présente délibération	
2022-09	Etudes préliminaires pour la réalisation de nouveaux ouvrages de stockage et de transfert (Ortolu, Vadina, Sud-Est, Aiacciu)	500 000,00	-200 000,00	Réajustement financier
2023-06	Amélioration du Système d'Information - 4eme tranche - Refonte des applicatifs de gestion de la relation clients	200 000,00	300 000,00	Ré-évaluation des besoins, remplacement intégral du logiciel actuel à prévoir
2023-13	Extension et densification des réseaux et autres opérations hydrauliques - Tranche 2023	1 000 000,00	300 000,00	Réajustement financier
2023-15	Déplacement et remplacement de canalisations - Tranche 2023	1 250 000,00	-50 000,00	Réajustement financier
2024-01	Desserte Ouest AIACCIU Tranche 1 Maillage DN600mm	1 500 000,00	-200 000,00	Réajustement financier
2024-02	Remise à niveau ozonation des UPEP d'E COTULE et CALVI	500 000,00	500 000,00	Ré-évaluation des besoins avec intégration de l'UPEP de CALVI dans l'opération également
2024-03	Dotation du LABORATOIRE en matériels et équipements analytiques	300 000,00	-300 000,00	Opération annulée sous sa forme initiale pluriannuelle
2025-03	Mise en œuvre 3,7km en Feeder 700mm SAN GHJULIANU		3 700 000,00	Nouvelle opération
2025-04	Mise à niveau de la concession - Tranche 2024		705 000,00	Nouvelle opération
2025-05	Renforcement des canalisations BRAVONA		13 000 000,00	Nouvelle opération
2025-06	Remplacement de la vantellerie de la réserve de GUAZZA		2 200 000,00	Nouvelle opération
2025-07	Sécurisation alimentation eau potable NESSA		2 000 000,00	Nouvelle opération
2025-08	Nouveau périmètre d'irrigation Smart Eau VALLEE DU NIOLU - AMO associée et mesures ERC		500 000,00	Nouvelle opération
2025-09	Nouveau périmètre d'irrigation Plaine du MARZULINU - AMO associée et mesures ERC		500 000,00	Nouvelle opération
2025-10	Mise en conformité du barrage de l'ORTOLU - Etudes et maîtrise d'œuvre associées		500 000,00	Nouvelle opération
2025-11	Mise en conformité du barrage de PADULA - Etudes et maîtrise d'œuvre associées		300 000,00	Nouvelle opération
2025-12	Sectorisation des réseaux d'eau brute - Tranche 2025		500 000,00	Nouvelle opération
2025-13	Mise à niveau de la concession - Tranche 2025		1 350 000,00	Nouvelle opération
2025-14	Extension et densification des réseaux et autres opérations hydrauliques - Tranche 2025		1 500 000,00	Nouvelle opération

TOTAUX : 5 250 000,00 27 105 000,00

Autorisations d'Engagement :

N° ou intitulé de l'AE		Montant des AE		Imputations budgétaires
		AE ouverte antérieurement	Révision De la présente délibération	
2025-01	Fournitures de pièces destinées aux stocks de matériels hydrauliques		1 000 000,00	60224 – Fournitures de magasin
2025-02	Stock initial 2025		1 635 000,00	6032 – Variation des stocks des autres approvisionnements
2025-03	Prestations d'analyses sous-traitées		150 000,00	604 – Achats d'études et prestations de services
2025-04	Travaux hydrauliques sous-traités		50 000,00	605 – Achats de matériels, équipements et travaux
2025-05	Fourniture d'eau, de gaz et d'électricité		5 000 000,00	6061 – Fournitures non stockées
2025-06	Fournitures de produits chimiques		400 000,00	6061 – Fournitures non stockées
2025-07	Fournitures d'entretien, administratives et diverses		400 000,00	6063 – Fournitures d'entretien 6064 – Fournitures administratives 6068 – Autres matières et fournitures
2025-08	Fourniture de carburant		300 000,00	6066 – Carburants
2025-09	Travaux et prestations sous-traités		400 000,00	611 – Sous-traitance générale
2025-10	Locations immobilières et charges locatives		50 000,00	6132 – Locations immobilières 614 – Charges locatives et de copropriété
2025-11	Locations de matériel roulant		400 000,00	6135 – Locations mobilières
2025-12	Locations mobilières diverses		100 000,00	6135 – Locations mobilières
2025-13	Entretien des bâtiments, abords et ouvrages		1 000 000,00	6152 – Entretien sur biens immobiliers
2025-14	Renouvellement préventif et curatif des ouvrages		2 500 000,00	6152 – Entretien sur biens immobiliers
2025-15	Entretien des biens mobiliers		150 000,00	61551 – Entretien matériel roulant 61558 – Entretien autres biens mobiliers
2025-16	Redevances des contrats de maintenance		150 000,00	6156 – Maintenance
2025-17	Primes d'assurances		300 000,00	616X – Primes d'assurances
2025-18	Études et recherches		500 000,00	617 – Études et recherches
2025-19	Services extérieurs divers		50 000,00	618 – Services extérieurs divers
2025-20	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		100 000,00	622X – Rémunérations d'intermédiaires et honoraires
2025-21	Publicité, publications, relations publiques		100 000,00	623X – Publicité, publications, relations publiques
2025-22	Transports de biens et de personnes		30 000,00	624X – Transports de biens et de personnes
2025-23	Déplacements, missions et réceptions		100 000,00	625X – Déplacements, missions et réceptions
2025-24	Frais d'affranchissement		100 000,00	6261 - Frais d'affranchissement
2025-25	Frais de télécommunications		100 000,00	6262 - Frais de télécommunications
2025-26	Services bancaires et services divers		150 000,00	627 – Services bancaires et assimilés 628X – Services divers
2025-27	Impôts, taxes et versements assimilés		1 500 000,00	635X - Autres impôts, taxes et versements assimilés 637X - Autres impôts, taxes et versements assimilés

TOTAUX : 0,00 16 715 000,00

## OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 7 AVRIL 2025

*155<sup>ème</sup> séance*

### PROJET DE DELIBERATION N° 2025-155-02

## RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Ouverture et modification d'AP/AE

Pour rappel, les dépenses pluriannuelles d'investissements de l'OEHC sont gérées via le dispositif des Autorisations de Programme.

De même, les dépenses de fonctionnement du chapitre 011 « charges à caractère général », susceptibles de présenter également un caractère pluriannuel, sont gérés via le dispositif des Autorisations d'Engagement.

La délibération ainsi proposée à votre adoption présente la liste des ouvertures et des modifications d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement qu'il est nécessaire de réaliser au stade du Budget Primitif 2025.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

# OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 7 AVRIL 2025

155<sup>ème</sup> séance

### PV DE DELIBERATION N° 2025-155-03

**Objet :** Individualisation des crédits des dotations annuelles d'investissements de la Collectivité de Corse

<p><u>12 Administrateurs présents :</u> Mmes et MM. <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> <u>BIANCHI Paul</u> <u>CAMPANA Françoise</u> <u>COLOMBANI Joseph</u> <u>FILIPPI Petru Antone</u> <u>GIABICONI Jean-Charles</u> <u>LANGIANNI Stella-Maria</u> <u>LUIGGI Ange-Noël</u> <u>MOSCA Paula</u> <u>ROCCHI Maxime</u> <u>RUTILI Christian</u> <u>VANNI Hyacinthe</u></p>	<p><u>8 Administrateurs absents ayant donné pouvoir :</u> Mmes et MM. DENSARI Frédérique à <u>CAMPANA Françoise</u> FRANCISI Lisa à <u>MOSCA Paula</u> GASTAUD Jean-Philippe à <u>LANGIANNI Stella-Maria</u> GERONIMI Jean-Baptiste à <u>BIANCHI Paul</u> MAESTRINI Ange à <u>ROCCHI Maxime</u> MAUPERTUIS M.-A. à <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> PANZANI Jean-Paul à <u>GIABICONI Jean-Charles</u> POZZO DI BORGO Louis à <u>FILIPPI Petru Antone</u></p> <p><u>14 Administrateurs absents :</u> Mmes et MM. BENEDETTI Paul-Félix COGNETTI-TURCHINI Catherine GIUDICELLI Charles LUCCHINI Jean-Jacques LUCIANI Saveriu LUIGGI NICROSI Sébastien MARIOTTI Marie-Thérèse MARTINI Franck MELA Georges MONDOLONI Jean-Martin POLI Antoine PROFIZI Jean-Noël SAVELLI Jean-Michel VALDRIGHI Hervé</p>
---	---

Le Conseil d'Administration,

VU la délibération n°2023-143-03 du 13 décembre 2023 modifiant notamment l'individualisation de la dotation d'investissements 2023,

SUR rapport du Directeur de l'OEHC,

après en avoir délibéré

ARTICLE PREMIER :

Décide de modifier comme suit l'individualisation de la dotation d'investissements 2023 d'un montant de 8,47M€, allouée par la Collectivité de Corse suivant arrêté modifié n°2023-10824 du 3 août 2023 :

Code dossier	Intitulé du dossier	Dépenses programmées	Subvention CdC	Taux subv.
AP2022-01	Remplacement de conduites Eternit en fonte grise secteur Plaine Orientale	1 500 000,00	1 500 000,00	100%
AP2022-09	Etudes préliminaires pour la réalisation de nouveaux ouvrages de stockage et de transfert (Ortolu, Vadina, Sud-Est, Aiacciu)	300 000,00	300 000,00	100%
AP2023-04	Mise en conformité et rehausse du barrage de Figari - Maîtrise d'œuvre associée et études réglementaires et environnementales	750 000,00	750 000,00	100%
AP2023-05	Confortement de la protection anti-batillage du parement amont du barrage de Teppe Rosse - Exécution d'études préliminaires	100 000,00	100 000,00	100%
AP2023-06	Amélioration du Système d'Information - 4ème tranche - Refonte des applicatifs de gestion technique et de de la relation clients	500 000,00	500 000,00	100%
AP2023-08	Sécurisation du talus à l'aval du barrage de FIGARI	720 000,00	720 000,00	100%
AP2023-13	Extension et densification des réseaux et autres opérations hydrauliques - Tranche 2023	1 300 000,00	1 040 000,00	80%
AP2023-14	Mise à niveau de la concession - Tranche 2023	1 150 000,00	1 150 000,00	100%
AP2023-15	Déplacement et remplacement de canalisations - Tranche 2023	1 200 000,00	1 200 000,00	100%
DIV80BARR	Prestations d'études et d'investigations préliminaires à la mise en sécurité des barrages de l'OEHC - Tranche 2	1 200 000,00	1 200 000,00	100%
Reste à individualiser :			10 000,00	100%
Total :		8 720 000,00	8 470 000,00	

ARTICLE 2 :

Décide d'individualiser comme suit la dotation d'investissements 2024 d'un montant de 9,445M€, allouée par la Collectivité de Corse suivant arrêté n°2024-05-07924 du 29 novembre 2024 :

Code dossier	Intitulé du dossier	Dépenses programmées	Subvention CdC	Taux subv.
AP2024-01	Desserte Ouest AIACCIU Tranche 1 Maillage DN600mm	1 300 000,00	1 300 000,00	100%
AP2024-02	Mise à niveau dispositif d'ozonation UPEP d'E COTULE et CALVI	1 000 000,00	1 000 000,00	100%
AP2023-07	Travaux de confortement du parement amont du barrage de TEPPE ROSSE	1 500 000,00	940 000,00	63%
AP2025-001	Réalisation de la retenue de VADINA - Maîtrise d'œuvre associée et mesures ERC	1 800 000,00	1 800 000,00	100%
AP2025-003	Mise en œuvre 3,7km en Feeder 700mm SAN GHJULIANU	3 700 000,00	3 700 000,00	100%
AP2025-004	Mise à niveau de la concession - Tranche 2024	705 000,00	705 000,00	100%
Total :		10 005 000,00	9 445 000,00	

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Bastia, le 07/04/2025

La Présidente



Mme Vannina CHIARELLI-LUZI

## OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 7 AVRIL 2025**

*155<sup>ème</sup> séance*

**PROJET DE DELIBERATION N° 2025-155-03**

### **RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Objet : Individualisation des crédits des dotations annuelles d'investissements de la Collectivité de Corse

Chaque année, la Collectivité de Corse alloue à l'office une dotation pour lui permettre de financer ses programmes d'investissements.

Pour la plupart, les opérations subventionnées au moyen de ce type dotations annuelles concernent des travaux destinés à mettre à niveau la concession (taux de financement de la CdC de 100%) et des extensions et densifications de réseaux d'eau brute, principalement à vocation agricole (taux de 80%).

Plusieurs ouvertures et modifications d'AP ayant été opérées dans le cadre de la délibération 2025-155-02 du 7 avril 2025, il convient d'ajuster en conséquence l'individualisation des financements CdC correspondants.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

# OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 7 AVRIL 2025

155<sup>ème</sup> séance

### PV DE DELIBERATION N° 2025-155-04

Objet : Renouvellement de la Ligne de Trésorerie

<p><u>12 Administrateurs présents :</u> <u>Mmes et MM.</u> <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> <u>BIANCHI Paul</u> <u>CAMPANA Françoise</u> <u>COLOMBANI Joseph</u> <u>FILIPPI Petru Antone</u> <u>GIABICONI Jean-Charles</u> <u>LANGIANNI Stella-Maria</u> <u>LUIGGI Ange-Noël</u> <u>MOSCA Paula</u> <u>ROCCHI Maxime</u> <u>RUTILI Christian</u> <u>VANNI Hyacinthe</u></p>	<p><u>8 Administrateurs absents ayant donné pouvoir :</u> <u>Mmes et MM.</u> DENSARI Frédérique à <u>CAMPANA Françoise</u> FRANCISI Lisa à <u>MOSCA Paula</u> GASTAUD Jean-Philippe à <u>LANGIANNI Stella-Maria</u> GERONIMI Jean-Baptiste à <u>BIANCHI Paul</u> MAESTRINI Ange à <u>ROCCHI Maxime</u> MAUPERTUIS M.-A. à <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> PANZANI Jean-Paul à <u>GIABICONI Jean-Charles</u> POZZO DI BORGO Louis à <u>FILIPPI Petru Antone</u></p> <p><u>14 Administrateurs absents :</u> <u>Mmes et MM.</u> BENEDETTI Paul-Félix COGNETTI-TURCHINI Catherine GIUDICELLI Charles LUCCHINI Jean-Jacques LUCIANI Saveriu LUIGGI NICROSI Sébastien MARIOTTI Marie-Thérèse MARTINI Franck MELA Georges MONDOLONI Jean-Martin POLI Antoine PROFIZI Jean-Noël SAVELLI Jean-Michel VALDRIGHI Hervé</p>
--	---

Le Conseil d'Administration,

VU les articles L2122-22, L3211-2 et L4221-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 15-5 des statuts de l'OEHC qui stipule que le Conseil d'Administration délibère en matière d'emprunts,

VU les propositions de la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse,

SUR rapport du Directeur de l'OEHC,

après en avoir délibéré

#### ARTICLE PREMIER :

Pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, l'Office d'Equipe ment Hydraulique de Corse décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne, une ouverture de crédit ci-après dénommée « Ligne de Trésorerie Interactive », d'un montant maximum de 5.000.000€ dans les conditions ci-après indiquées :

La Ligne de Trésorerie Interactive permet à l'emprunteur, dans les conditions indiquées au contrat, d'effectuer des demandes de versement de fonds (tirages) et remboursements exclusivement par le canal internet (ou par télécopie en cas de dysfonctionnement du réseau internet).

Le remboursement du capital ayant fait l'objet de tirages, effectué dans les conditions prévues au contrat, reconstitue le droit de tirage de l'emprunteur.

Les conditions de la Ligne de Trésorerie Interactive que l'Office d'Equipe ment Hydraulique de Corse décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne sont les suivantes :

- Montant : 5.000.000€
- Durée : 364 jours
- Taux d'intérêt applicable : Taux fixe 3,20%.

Le calcul des intérêts est effectué en tenant compte du nombre exact de jours d'encours durant le mois, rapporté à une année de 360 jours.

- Périodicité de facturation des intérêts : mensuelle civile, à terme échu.
- Frais d'ouverture de ligne : 5.000€
- Commission de non-utilisation : 0,10% de la différence entre l'encours moyen des tirages au cours de chaque période et le montant de l'ouverture de crédit.
- Commission d'engagement : 0% du montant de l'ouverture de crédit
- Commission de gestion : 0% du montant de l'ouverture de crédit
- Commission de mouvement : 0% du montant de l'ouverture de crédit

Les tirages seront effectués selon l'heure à laquelle ils auront été demandés, selon la procédure du crédit d'office au crédit du compte du comptable public teneur du compte de l'emprunteur.

Les remboursements seront réalisés par débit d'office dans le cadre de la procédure de paiement sans mandatement préalable, à l'exclusion de tout autre mode de remboursement.

ARTICLE 2 :

AUTORISE le Directeur à signer le contrat de ligne de trésorerie interactive avec la Caisse d'Épargne, ainsi que tout document y afférent.

ARTICLE 3 :

AUTORISE le Directeur à effectuer sans autre délibération les tirages et remboursements relatifs à la ligne de trésorerie interactive, dans les conditions prévues par ledit contrat.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Bastia, le 07/04/2025

**La Présidente**



**Mme Vannina CHIARELLI-LUZI**

## OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 7 AVRIL 2025

155<sup>ème</sup> séance

### PROJET DE DELIBERATION N° 2025-155-04

## RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Renouvellement de la Ligne de Trésorerie

L'OEHC dispose actuellement d'une ligne de trésorerie de 3M€ dont l'échéance est fixée au 15 mai 2025.

Sur les 12 prochains mois, l'analyse des besoins de trésorerie a conduit à la nécessité d'augmenter le droit de tirage à hauteur de 5M€, compte tenu notamment du renforcement annoncé des programmes d'investissements.

Après consultation, la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse a formulé une offre de prêt de type « Ligne de Trésorerie Interactive® [LTI®] », dont les caractéristiques figurent ci-après :

Montant :	5.000.000 €
Durée :	364 jours
Taux d'intérêts :	Taux fixe 3,20% ou variable €STER + 0,70%
Process de traitement :	Tirage par crédit d'office sans minimum Remboursement par débit d'office sans minimum
Paiement des intérêts :	Chaque mois civil par débit d'office
Frais d'ouverture :	5 000 € prélevés une seule fois
Commission de gestion :	Néant
Commission de mouvement :	Néant
Commission de non-utilisation :	0,10% de la différence entre l'encours moyen des tirages au cours de chaque période et le montant de l'ouverture de crédit

Dans ces conditions, il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter la mise en place de cette ligne de trésorerie pour une durée de 364 jours, d'opter pour le taux fixe à 3,20% ou le taux variable €STER +0,70% et d'autoriser le Directeur à signer le contrat correspondant et l'ensemble des documents y afférent.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

## OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 7 AVRIL 2025

155<sup>ème</sup> séance

#### PROJET DE DELIBERATION N° 2025-155-05

Objet : Contrat de concession du service public d'eau potable de la Communauté des Communes Lisula – Balagna : Avenant n°3

<p><u>12 Administrateurs présents :</u> <u>Mmes et MM.</u> <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> <u>BIANCHI Paul</u> <u>CAMPANA Françoise</u> <u>COLOMBANI Joseph</u> <u>FILIPPI Petru Antone</u> <u>GIABICONI Jean-Charles</u> <u>LANGIANNI Stella-Maria</u> <u>LUIGGI Ange-Noël</u> <u>MOSCA Paula</u> <u>ROCCHI Maxime</u> <u>RUTILI Christian</u> <u>VANNI Hyacinthe</u></p>	<p><u>8 Administrateurs absents ayant donné pouvoir :</u> <u>Mmes et MM.</u> <u>DENSARI Frédérique à CAMPANA Françoise</u> <u>FRANCISI Lisa à MOSCA Paula</u> <u>GASTAUD Jean-Philippe à LANGIANNI Stella-Maria</u> <u>GERONIMI Jean-Baptiste à BIANCHI Paul</u> <u>MAESTRINI Ange à ROCCHI Maxime</u> <u>MAUPERTUIS M.-A. à CHIARELLI-LUZI Vannina</u> <u>PANZANI Jean-Paul à GIABICONI Jean-Charles</u> <u>POZZO DI BORGO Louis à FILIPPI Petru Antone</u></p> <p><u>14 Administrateurs absents :</u> <u>Mmes et MM.</u> <u>BENEDETTI Paul-Félix</u> <u>COGNETTI-TURCHINI Catherine</u> <u>GIUDICELLI Charles</u> <u>LUCCHINI Jean-Jacques</u> <u>LUCIANI Saveriu</u> <u>LUIGGI NICROSI Sébastien</u> <u>MARIOTTI Marie-Thérèse</u> <u>MARTINI Franck</u> <u>MELA Georges</u> <u>MONDOLONI Jean-Martin</u> <u>POLI Antoine</u> <u>PROFIZI Jean-Noël</u> <u>SAVELLI Jean-Michel</u> <u>VALDRIGHI Hervé</u></p>
--	---

Le Conseil d'Administration,

VU le Code la Commande Publique

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 4 des statuts qui stipule que l'OEHC peut intervenir en tant que concessionnaire ou exploitant pour le compte des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2019-118-01 du 29 octobre 2018 portant adoption du contrat de concession du service public d'eau potable de la Communauté de Communes Lisula – Balagna,

VU le projet d'avenant n°3 joint à la présente délibération,

SUR rapport du Directeur de l'OEHC,

après en avoir délibéré

ARTICLE UNIQUE :

APPROUVE le projet d'avenant n°3 au contrat de concession du service public d'eau potable de la Communauté de communes de Lisula – Balagna (CCIRB), tel qu'il figure en annexe,

DONNE mandat au Directeur pour signer cet avenant ainsi que tout document y afférent et, plus généralement, faire le nécessaire pour sa mise en œuvre.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Bastia, le 07/04/2025

La Présidente



Mme Vannina CHIARELLI-LUZI

## OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 7 AVRIL 2025

155<sup>ème</sup> séance

### PROJET DE DELIBERATION N° 2025-155-05

## RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Contrat de concession du service public d'eau potable de la Communauté des Communes Lisula – Balagna : Avenant n°3

Un contrat de concession du service public d'eau potable des communes de Corbara, Lisula, Monticellu, Pigna et Santa Riparata di Balagna a été établi le 11 mars 2020 entre la CCIRB (Communauté des Communes Ile-Rousse – Balagne) et l'OEHC, pour une durée de 12 ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020.

Selon les dispositions financières et comptables dudit contrat, à partir de cette date, l'OEHC facture et perçoit auprès des usagers un abonnement et un prix variable, proportionnel au volume consommé par ce dernier et fonction de trois tranches :

Tranches de consommations	Prix (P <sub>0-t<sub>n</sub></sub> ) en euros hors taxe par m <sup>3</sup> consommé par l'utilisateur
De 1 à 75 m <sup>3</sup> /semestre	<b>P<sub>0-t<sub>1</sub></sub> = 0,835 euros hors taxe par m<sup>3</sup></b>
De 76 à 200 m <sup>3</sup> /semestre	<b>P<sub>0-t<sub>2</sub></sub> = 1,670 euros hors taxe par m<sup>3</sup></b>
Au-delà de 200 m <sup>3</sup> /semestre	<b>P<sub>0-t<sub>4</sub></sub> = 2,505 euros hors taxe par m<sup>3</sup></b>

*Les prix ci-dessus s'entendent à la date d'effet du contrat.*

En cours d'exécution du contrat de concession, il s'est avéré que cette progressivité du tarif avait une incidence financière très importante sur les centres aquatiques publics existants ou à créer, c'est-à-dire ceux dont la gestion relève ou relèvera d'une commune dans le périmètre du contrat de concession ou de la Collectivité.

Les parties ont donc convenu de modifier le contrat de concession afin de prévoir un prix au m<sup>3</sup> spécifique pour les centres aquatiques publics, à savoir celui de la première tranche quel que soit le volume consommé.

L'objet du présent avenant est d'entériner cette nouvelle définition.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

# OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 7 AVRIL 2025

155<sup>ème</sup> séance

### PROJET DE DELIBERATION N° 2025-155-06

Objet : Remplacement du poste d'Agent Comptable de l'OEHC

<p><u>12 Administrateurs présents :</u> Mmes et MM. <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> <u>BIANCHI Paul</u> <u>CAMPANA Françoise</u> <u>COLOMBANI Joseph</u> <u>FILIPPI Petru Antone</u> <u>GIABICONI Jean-Charles</u> <u>LANGIANNI Stella-Maria</u> <u>LUIGGI Ange-Noël</u> <u>MOSCA Paula</u> <u>ROCCHI Maxime</u> <u>RUTILI Christian</u> <u>VANNI Hyacinthe</u></p>	<p><u>8 Administrateurs absents ayant donné pouvoir :</u> Mmes et MM. DENSARI Frédérique à <u>CAMPANA Françoise</u> FRANCISI Lisa à <u>MOSCA Paula</u> GASTAUD Jean-Philippe à <u>LANGIANNI Stella-Maria</u> GERONIMI Jean-Baptiste à <u>BIANCHI Paul</u> MAESTRINI Ange à <u>ROCCHI Maxime</u> MAUPERTUIS M.-A. à <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> PANZANI Jean-Paul à <u>GIABICONI Jean-Charles</u> POZZO DI BORGO Louis à <u>FILIPPI Petru Antone</u></p> <p><u>14 Administrateurs absents :</u> Mmes et MM. BENEDETTI Paul-Félix COGNETTI-TURCHINI Catherine GIUDICELLI Charles LUCCHINI Jean-Jacques LUCIANI Saveriu LUIGGI NICROSI Sébastien MARIOTTI Marie-Thérèse MARTINI Franck MELA Georges MONDOLONI Jean-Martin POLI Antoine PROFIZI Jean-Noël SAVELLI Jean-Michel VALDRIGHI Hervé</p>
---	---

Le Conseil d'Administration,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1617-1 et suivants et R2221-30 relatifs aux comptables publics,

VU la délibération 92-43AC du 26 juin 1992 modifiée portant adoption des statuts de l'Office d'Équipement Hydraulique de Corse,

VU l'arrêté R20-2023-10-05-00002 du Préfet de Corse en date du 5 octobre 2023, portant nomination de Mme Laura-Stella LOVISI MARCHETTI en qualité d'Agent Comptable par intérim de l'OEHC,

VU la délibération 2023-143-11 du 13 décembre 2023 portant nomination de M. Jean-François CLINI au poste d'Agent Comptable de l'Office d'Équipement Hydraulique de Corse,

VU la délibération 2024-150-04 du 22 juillet 2024, mettant fin au détachement de M. Jean-François CLINI pour le poste d'Agent Comptable de l'office en adjonction de service au 31 août 2024 et portant nomination de Mme Laura-Stella LOVISI MARCHETTI en qualité d'Agent Comptable par intérim de l'OEHC à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024,

CONSIDERANT qu'il doit être mis un terme à cette situation transitoire qui dure depuis le 1er octobre 2023 et qui crée une instabilité pour l'établissement, la nomination d'un nouvel Agent Comptable de plein exercice devient indispensable.

SUR rapport du Directeur de l'OEHC,

après en avoir délibéré

ARTICLE PREMIER :

PROPOSE d'adopter la proposition ici présentée portant sur le principe du remplacement du poste d'agent comptable.

ARTICLE 2 :

DONNE mandat au Directeur pour effectuer les formalités subséquentes et plus généralement faire le nécessaire pour la mise en application de ce principe de remplacement du poste d'agent comptable et ce, dans la perspective de la nomination d'un nouvel Agent Comptable de plein exercice.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Bastia, le 07/04/2025

La Présidente



Mme Vannina CHIARELLI-LUZI

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 7 AVRIL 2025**

*155<sup>ème</sup> séance*

**PROJET DE DELIBERATION N° 2025-155-06**

**RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Objet : Remplacement du poste d'Agent Comptable de l'OEHC

Mme Pascale OLMETA, qui assurait depuis 2015 les fonctions d'Agent Comptable de l'Office d'Équipement Hydraulique de Corse, a été détachée auprès de la Régie des Eaux du Pays Bastiais – Acqua Publica à compter du 1er octobre 2023, pour y exercer les mêmes fonctions.

A partir de cette date et dans l'attente de la nomination d'un nouvel Agent Comptable, Mme Laura-Stella LOVISI MARCHETTI, cheffe comptable de l'office, a été nommée jusqu'au 31 janvier 2024 en qualité d'Agent Comptable par intérim de l'OEHC par arrêté R20-2023-10-05-00002 du Préfet de Corse en date du 5 octobre 2023.

A compter du 1<sup>er</sup> février 2024, M. Jean-François CLINI, inspecteur divisionnaire des finances publiques, a été nommé au poste d'Agent Comptable de l'Office d'Équipement Hydraulique de Corse en adjonction de service, conformément à la délibération du Conseil d'Administration n°2023-143-11 du 13 décembre 2023.

A la nomination de M. CLINI, il avait été convenu en accord avec l'intéressé et sur proposition du directeur, qu'il pourrait être mis fin à son détachement à l'issue d'une période de 6 mois pour des raisons budgétaires.

Par délibération n°2024-150-04 du 22 juillet 2024, le Conseil d'Administration a entériné la fin du détachement de M. Jean-François CLINI et a proposé à M. le Préfet de Corse de prononcer la fin de son détachement pour le poste d'Agent Comptable de l'office en adjonction de service au 31 août 2024 (Arrêté n° R20-2024-0809-00001).

Parallèlement, il a également été proposé à M. le Préfet de Corse, pour des nécessités de service, en concertation avec sa hiérarchie et en accord avec l'intéressée, d'affecter de nouveau provisoirement et ce à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024, Mme Laura-Stella LOVISI MARCHETTI à des missions relevant de l'Agent comptable.

Depuis lors, Mme Laura-Stella LOVISI MARCHETTI est chargée d'assurer, en qualité d'agent comptable par intérim, les missions dévolues à l'agent comptable, et notamment tenir la comptabilité de l'établissement et établir ses comptes annuels, de résultat et de bilan.

L'intérim mis en place à titre provisoire, est réalisé en sus des fonctions de chef comptable exercées par l'intéressée.

Afin de mettre un terme à cette situation transitoire créant une instabilité pour l'établissement, et ce depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2023, la nomination d'un nouvel Agent Comptable de plein exercice devient indispensable.

Il est donc proposé au conseil de céans d'acter le principe du remplacement du poste d'agent comptable.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.